

# Thèses & autres écrits académiques

identification et localisation



département de recherche bibliographique

2005

# Sommaire

<i>Mémento : consulter une thèse contemporaine à la BnF</i> .....	4
<i>Introduction</i> .....	6
<i>Mode d'emploi du présent guide</i> .....	9
<b>Première partie   Thèses des universités françaises</b> .....	<b>11</b>
• <b>De 1970 à nos jours</b> .....	12
Bref historique .....	12
Identification .....	14
Ressources pluridisciplinaires informatisées .....	15
Bibliographies générales imprimées .....	19
Bibliographies spécialisées imprimées .....	21
Localisation .....	23
À la BnF .....	23
Autres établissements de conservation .....	24
• <b>De la Révolution à 1970</b> .....	26
Bref historique .....	26
Identification .....	27
Ressources pluridisciplinaires informatisées .....	27
Bibliographies générales imprimées .....	27
Bibliographies spécialisées imprimées .....	29
Localisation .....	38
• <b>Sous l'Ancien Régime</b> .....	40
Bref historique .....	40
Identification .....	42
Localisation .....	47
À la BnF .....	47
Autres fonds .....	56
<b>Deuxième partie   Thèses et mémoires des grandes écoles et grands établissements français</b> .....	<b>59</b>
Thèses en préparation .....	61
Thèses soutenues .....	61
Thèses en ligne .....	61
Thèses imprimées .....	63
<b>Troisième partie   Thèses et écrits académiques des universités étrangères</b> .....	<b>69</b>
Identification .....	72
Localisation .....	79
<b>Annexes</b> .....	<b>83</b>
Le dépôt des thèses : une chronologie .....	84
Règles de dépôt et de présentation, méthodologie de la thèse .....	86
<i>Table des matières</i> .....	87
<i>Index</i> .....	91

# Mémento

## Consulter une thèse contemporaine à la BnF

Les thèses soutenues actuellement en France sont déposées à la BnF sous forme de microfiches.

Ces thèses microfichées n'apparaissent pas dans le catalogue BN-Opale Plus.

Pour les consulter, le lecteur doit adopter une démarche particulière :

### En Rez-de-Jardin

- 1 se connecter au catalogue BN-Opale Plus, <http://catalogue.bnf.fr/>
- 2 cliquer sur **Réservations**
- 3 une fois la place réservée, cliquer sur celle-ci, pour ouvrir la fenêtre **Demander un document par la cote**

- 4 saisir la cote : "MICROFICHE M-33000" (cote générique sous laquelle sont regroupées toutes les thèses microfichées par l'ANRT), et cliquer sur **Réserver**

- 5 une fenêtre supplémentaire s'ouvre, **Préciser votre demande** : taper en toutes lettres les nom, prénom, titre, lieu et date de soutenance de la thèse recherchée (ex : Rogues, Jean-Paul, *Alain-Fournier et l'écriture romanesque des modèles anglo-saxons*, Caen, 1997)
- 6 cliquer sur **Continuer**, puis sur **Valider**.

### Pratique

#### Saisie du nom d'auteur

- pour les noms composés : indiquer les deux noms
- pour les femmes : recourir éventuellement aux noms de jeune fille et/ou d'épouse
- pour les noms étrangers ou à particule : tout saisir (ex : Sunhary de las Carreras, Irène)

#### Saisie de l'année

- attention, l'année de soutenance n'est pas forcément celle de reproduction.

### À savoir

- autorisations de reproduction : aucune thèse ne peut être photocopiée sans autorisation de l'auteur
- conditions de prêt : si la microfiche d'une thèse est présente dans les collections de la BnF, l'original ne peut faire l'objet d'une demande de prêt inter-bibliothèques.

### En Haut-de-Jardin

- les thèses microfichées par l'ANRT (Atelier national de reproduction des thèses) sont également consultables : elles ont été réparties entre les différentes salles de lecture, selon leur discipline. Il suffit de s'adresser au bibliothécaire de la salle concernée, avec les références précises.

### Explication

Le catalogage des thèses est assuré par les bibliothèques universitaires : elles apparaissent donc dans le Sudoc et dans le cédérom Doc-Thèses. Pour les thèses contemporaines, le catalogue BN-Opale Plus ne signale qu'une partie des thèses soutenues entre 1969 et 1988 : il s'agit des 22 651 thèses reçues sous forme de microfiches, soutenues entre 1969 et 1988.

La BnF conserve toutes les thèses françaises microfichées par l'ANRT (Atelier national de reproduction des thèses), qui a procédé à leur reproduction systématique :

- depuis 1986 pour toutes les disciplines, sauf la santé ;
- depuis 1991 pour les disciplines de santé, exception faite des thèses dont la reproduction n'a pas été autorisée par le jury.

La BnF ne conserve plus les thèses d'exercice depuis 1985.

Avant ces dates et pour de plus amples renseignements, voir le Catalogue des thèses reproduites (p. 20) et les parties "Localisation" (p. 23, 38, 47).

Si la thèse a été publiée sur papier, il suffit de faire la recherche dans le catalogue BN-Opale Plus, en interrogeant par auteur ou titre, comme pour toute autre monographie.

# Introduction

Le chercheur à la Bibliothèque nationale de France a fréquemment besoin de consulter des thèses. Il se heurte cependant à l'absence d'un catalogue qui serait exclusivement consacré à leur présence dans les collections.

Le propos de ce guide est de simplifier autant que possible sa démarche.

Les pages qui suivent sont essentiellement consacrées aux thèses soutenues devant les universités françaises, les thèses étrangères faisant l'objet d'un bref exposé.

Le terme de "thèse" retenu ici recouvre tout écrit académique destiné à valider le cursus universitaire ultime d'un étudiant au sein de l'Université ou d'un établissement affilié, mais une place toute particulière revient à la thèse de doctorat, la plus ancienne, les thèses d'université et de 3<sup>e</sup> cycle étant apparues plus tardivement. Ce terme comprend également les thèses d'exercice, qui portent sur la médecine, la pharmacie et la médecine vétérinaire, et les "habilitations à diriger des recherches", ou HDR. Dans la mesure où certaines thèses d'ingénieur et de grandes écoles sont éditées, et de fait déposées à la BnF, elles font l'objet d'un chapitre particulier.

Rappelons avant tout qu'une thèse est naturellement d'abord conservée par la bibliothèque de l'université de soutenance.

La Bibliothèque nationale de France a fait partie du circuit de dépôt des thèses françaises dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, et offre par ailleurs au lecteur un remarquable fonds de thèses pluridisciplinaire qui s'étend à tout l'Ancien Régime. Quoiqu'elle ait bénéficié de versements constants, dont les plus nombreux au titre du dépôt légal, la Bibliothèque ne peut considérer son fonds comme exhaustif, ceux des bibliothèques universitaires offrant en parallèle de précieuses ressources.

Actuellement, la Bibliothèque nationale de France reçoit le dépôt des thèses françaises nouvellement soutenues, toutes disciplines confondues. Ces thèses sont reproduites par les soins de l'Atelier national de reproduction des thèses (ANRT). Aucune d'entre elles n'est signalée dans BN-Opale Plus, à moins d'avoir fait l'objet d'une publication, et exception faite des 22 651 thèses microfilmées soutenues entre 1969 et 1988. Le catalogue collectif des bibliothèques universitaires, le *Sudoc*, ainsi que d'autres ressources électroniques les signalent, sans mentionner l'exemplaire de la BnF.

La méthode à suivre pour consulter une thèse française contemporaine à la BnF est décrite en pages 4-5 de ce guide, dans le "Mémento".

Après le mode d'emploi de ce guide, le lecteur trouvera la description des outils bibliographiques et des catalogues permettant d'identifier et de localiser ces thèses, ainsi que quelques conseils utiles sur la marche à suivre pour les consulter.

La première partie, la plus importante, est consacrée aux thèses des universités françaises ; la seconde, aux thèses et mémoires des grandes écoles et grands établissements français ; la troisième, aux thèses étrangères. Sachant que la plupart des demandes concernent les thèses contemporaines, le choix a été fait d'inverser la chronologie : au sein de la première partie, on découvrira successivement les thèses de 1970 à nos jours, de la Révolution française à 1970, et enfin les thèses d'Ancien Régime. Il convient de ne pas accorder une importance excessive aux limites chronologiques ainsi définies : quoique fondées sur l'histoire même des thèses, elles ont été retenues pour la clarté du propos, et il arrive que tel ou tel catalogue les déborde. Chacune de ces trois parties comprend un bref historique de l'institution doctorale. Le lecteur trouvera en annexe une courte bibliographie sur les règles de présentation et la méthodologie de la thèse, ainsi qu'une chronologie des règles de dépôt. Une table des matières détaillée et un index sujets facilitent le maniement de ce document.

Ce guide ne saurait être exhaustif : il est d'autant plus malaisé de dresser un tableau complet et clair du signalement des thèses à la Bibliothèque nationale de France, d'en déduire des règles applicables à toutes les époques et à toutes les disciplines, que les règlements, les types de support, les contraintes de catalogage n'ont cessé de se modifier au fil du temps.

# Mode d'emploi du présent guide

Le lecteur peut procéder de plusieurs manières :

- chercher par discipline, en se reportant à l'index en fin de volume ;
- choisir son époque : contemporaine, 1800-1970, Ancien Régime.

**Il s'agit de l'époque de soutenance, et non de l'époque étudiée dans la thèse ;**

- choisir le type de thèse à rechercher, en se reportant au chapitre adéquat : thèses de doctorat nouveau régime, d'État, d'université ou de 3<sup>e</sup> cycle soutenues en France ; thèses d'Ancien Régime ; thèses de grandes écoles ou étrangères.

Puis, le lecteur sélectionne l'outil de recherche qui lui convient le mieux.

Par exemple :

- pour chercher une thèse contemporaine : consulter le *Sudoc*, ou catalogue collectif informatisé des bibliothèques universitaires, les sites de thèses en ligne et les bibliographies courantes spécialisées ;
- pour connaître les sujets des thèses actuellement en préparation : le Fichier central des thèses et les bibliographies courantes spécialisées ;
- pour chercher des thèses depuis 1970 en sciences humaines par sujet, discipline ou université : le cédérom *Doc-Thèses*, le Catalogue des thèses de doctorat et les bibliographies courantes spécialisées.

Enfin, une fois que les références d'une thèse sont parfaitement identifiées (titre, auteur, université et année de soutenance), le lecteur se reporte au "Mémento" (p. 4-5). S'il souhaite aller plus loin dans la découverte des fonds de thèses conservés à la BnF, ou s'il rencontre des difficultés dans l'identification de la cote recherchée, il se reportera avec profit aux sous-parties "Localisation" correspondant au type de thèse recherché.

## Les symboles utilisés



signale les ressources consultables en ligne par Internet



signale les ressources consultables sur cédérom

Thèses  
des  
universités  
françaises

# De 1970 à nos jours

## Bref historique

L'institution du doctorat d'État date de 1808, et perdure jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle dans des conditions variables suivant les disciplines. Le doctorat d'université fut officiellement institué en 1920, et le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle<sup>1</sup> en 1959. La dernière modification des études doctorales date de 1984<sup>2</sup>, avec la création d'un nouveau doctorat, dit "doctorat nouveau régime", et la suppression des doctorats d'État et de 3<sup>e</sup> cycle. Actuellement, le doctorat se prépare en deux à quatre ans après le Diplôme d'études approfondies (DEA, bientôt remplacé par le "master"), au sein d'un laboratoire inclus dans un "groupe de formation doctorale". Il constitue l'un des deux niveaux d'études doctorales, le second étant l'habilitation à diriger des recherches.

Cette réforme en appelait d'autres, notamment en ce qui concerne les circuits de signalement et de diffusion : catalogage et multiplication des exemplaires consultables sont en effet les gages de la visibilité d'une recherche. À titre d'exemple, les thèses d'université ont connu de 1959 à 1971 un sort différent de celui des thèses de doctorat d'État, ces dernières ayant été les seules à faire alors l'objet d'une impression avant soutenance. En 1971 fut fondé l'Atelier national de reproduction des thèses (ANRT) de Lille ; celui de Grenoble vit le jour en 1985. Ces établissements sont aujourd'hui chargés de reproduire les thèses sous forme de microfiches et de les diffuser largement dans toutes les bibliothèques universitaires françaises. Depuis 1986, toutes les thèses soutenues en France font ainsi l'objet d'un microfichage systématique : Lille se charge des thèses en sciences humaines, lettres, arts, sciences juridiques, politiques et sociales depuis 1984, et Grenoble assure la reproduction des thèses soutenues en sciences exactes, économiques et de gestion depuis 1986, et en médecine et pharmacie depuis 1991. Ces innovations s'inscrivent dans un processus d'informatisation à l'œuvre depuis le début des années 1970. La banque de données qui s'est

alors constituée, jusqu'à former en 1986 *Téléthèses*, offrait l'avantage d'interroger un ensemble de notices de thèses toutes disciplines confondues, selon de nombreux critères. Elle a été remplacée par le cédérom *Doc-Thèses* (cf. p. 16). À l'heure actuelle, toutes les thèses nouvellement soutenues en France apparaissent dans un catalogue collectif, alimenté par la bibliothèque de chaque université de soutenance, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) et l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist). Il s'agit du Système universitaire de documentation, ou *Sudoc*, consultable en ligne (cf. p. 17).

D'autres progrès sont attendus, notamment à la faveur de la mise en place des dispositifs de numérisation et de diffusion des thèses sur Internet. Le dépôt des thèses sous forme électronique est actuellement encouragé par certaines universités. Il permet un repérage rapide et un accès au document lui-même.

<sup>1</sup> Créée par décret le 18 juillet 1959, la thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle fait l'objet d'un article dans la *Revue de l'enseignement supérieur*, 1959, n° 3, p. 113-129.

<sup>2</sup> Décret du 5 juillet 1984, suivi de l'arrêté du 25 septembre 1985, toujours en vigueur.

## 🔍 Identification

Pour un sujet précis, le lecteur aura tout intérêt à consulter d'abord les deux guides bibliographiques suivants, qui recensent les catalogues ou bibliographies de thèses de tous les pays, et sur tous les sujets :

- *Guide to theses and dissertations : an international bibliography of bibliographies*, par Michael M. Reynolds ; Phoenix, Ariz. : Oryx press, 1985.

Cet ouvrage répertorie les bibliographies générales et spécialisées de thèses de tous les pays selon un classement thématique. Un index sujets fourni permet de tirer parti de ce guide universel. Pour la France, il indique de nombreux ouvrages de référence, dont certains sont décrits en détail dans les pages du présent guide. | Salles I et X [011.75 REYN g]

- *A World Bibliography of bibliographies and of bibliographical catalogues, calendars, abstracts, digests, indexes, and the like*, par Theodore Besterman ; 4<sup>e</sup> édition, Lausanne : Societas bibliographica, 1965-1966, tome I, col. 55-117 à la rubrique "Academic writings".

complété par : *A World Bibliography of bibliographies 1964-1974 (...)* : *a decennial supplement to Theodore Besterman*, par Alice F. Toomey ; Totowa : Rowman and Littlefield, 1977, volume 1, p. 289-308.

Plus succincte que la précédente, cette bibliographie la complète toutefois utilement en ce qui concerne les thèses anciennes. Rubrique "Dissertations", classement par généralités, sujets et pays. | Salle X [011.02 BEST w1 et ws1] ; salle I [011.75 BEST a]

Les banques de données pluridisciplinaires signalent les thèses elles-mêmes. Elles permettent des interrogations multicritères, par titre, auteur, directeur ou sujet ; les résumés de thèses ou les sujets déposés peuvent être consultés à distance.

Ces outils de recherche ne sont pas tous équivalents et peuvent se compléter les uns les autres.

En veillant à employer les critères adéquats et en gardant à l'esprit les diverses formes que peut prendre une thèse (original dactylographié, imprimée, microfichée), le lecteur préparera ainsi au mieux la seconde phase de sa recherche de document : la localisation.

## Ressources pluridisciplinaires informatisées

### Thèses en préparation

#### Le Fichier central des thèses

Le Fichier central des thèses enregistre les sujets de thèses de doctorat en préparation dans les universités françaises et les établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer des doctorats dans les disciplines suivantes : lettres, sciences humaines et sociales, droit, science politique, sciences économiques et de gestion. Il n'existe pas actuellement de fichier du même type pour les disciplines de sciences et de santé.

La centralisation nationale des sujets de thèses déposés permet aux étudiants et aux enseignants, et plus largement à l'ensemble de la communauté scientifique, d'avoir une connaissance aussi exacte que possible de l'état de la recherche dans une discipline, un domaine d'étude ainsi que sur un thème précis.

En 2005, le Fichier central des thèses regroupe plus de 85 000 références et fournit pour chaque sujet les indications suivantes : nom et prénom de l'auteur, intitulé de la thèse préparée, discipline, mots-clés, université, type de doctorat, directeur de thèse et date d'inscription du sujet au Fichier.

Les thèses soutenues avant 1996 en ont été retirées. Après cette date, elles y sont conservées même une fois soutenues. C'est à partir de 2002 qu'elles sont systématiquement enlevées du Fichier deux ans après la soutenance.

➔ <http://www.fct.u-paris10.fr/>

### À savoir

Pour des recherches sur les thèses en préparation entre 1965 et 1981, signalons le *Répertoire raisonné des doctorats d'État en cours, Lettres et Sciences humaines*, par le Secrétariat d'État aux universités, Fichier central des thèses ; Nanterre : Paris X, puis Paris : Centre de documentation sciences humaines du CNRS, 1972-1982. On y trouve les thèses en préparation, classées par discipline et par université. Deux index, candidats et professeurs, facilitent la recherche. Les années 1980-1981 voient ce répertoire s'élargir au droit, aux sciences politiques, à l'économie et à la gestion. Sa parution cesse en 1982 (dernière année couverte 1981). Magasin [4 Q. 7168], puis [8 Q. 16322] à partir de 1980.



## Thèses soutenues

### À savoir

Lorsqu'une thèse a été publiée en France, on la trouve dans BN-Opale Plus, où elle apparaît au même titre que toute monographie. En l'absence de réponse satisfaisante dans le catalogue de la Bibliothèque, voici les outils à consulter :

### Le cédérom *Doc-Thèses*

*Doc-Thèses* recense 415 956 notices à ce jour (version 2003.1 : ce cédérom n'est plus mis à jour) : il signale les thèses de lettres, sciences humaines et sociales, droit, science politique, économie, sciences fondamentales et appliquées depuis 1972, en sciences médicales depuis 1983 et en médecine vétérinaire depuis 1990. Il s'agit de thèses de doctorat, d'université ou de 3<sup>e</sup> cycle, soutenues devant les universités françaises, les grandes écoles et autres établissements affiliés. On n'y trouve pas les mémoires de maîtrise, de DESS ou de DEA, ni les thèses étrangères. Les habilitations à diriger des recherches (HDR) n'y figurent pas systématiquement.

La recherche peut s'effectuer par les critères Auteur, Mots du titre, Directeur, Discipline, Mots-clés, Année, Université, Numéro d'identification et Mots de la notice. L'index Discipline est particulièrement détaillé et mérite d'être feuilleté jusqu'au bout. La recherche par Mots de la notice permet de trouver des éléments dans les résumés des thèses lorsque ceux-ci existent.

### Pratique

- pour une recherche par auteur, entrer le nom : un index s'ouvre automatiquement. Exemple : Jourde (Michel). Attention : une virgule sépare les noms composés et à particule. Exemple : G Nogueira, de Lima (Maria Alice)
- ce cédérom localise les microfiches de thèses dans les bibliothèques universitaires et centres de documentation. Il n'indique pas si elles se trouvent à la BnF. En revanche, on peut déduire de l'existence d'une microfiche dans *Doc-Thèses* qu'elle a été versée dans les collections de la BnF. Pour faire une demande de consultation, se reporter au "Mémento" p. 4-5.



Consultable depuis les postes d'accès aux ressources électroniques dans toutes les salles de lecture, sous la rubrique **Cédéroms et bases de données**.

### Le *Sudoc* (Système universitaire de documentation)

Catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises. Le contenu du cédérom *Doc-Thèses* apparaît entièrement dans le *Sudoc*. Celui-ci indexe les thèses, toutes disciplines confondues, déposées dans les bibliothèques universitaires ou établissements assimilés. De plus, il recense les habilitations à diriger des recherches (HDR), les thèses d'exercice et d'ingénieur, certains mémoires de maîtrise, de DESS ou de DEA, et signale les thèses soutenues devant des universités étrangères figurant dans le catalogue des bibliothèques participant au *Sudoc*. Toutes les thèses de grandes écoles n'y sont pas signalées.

### Pratique

- pour restreindre la recherche aux thèses uniquement : cliquer sur **recherche avancée**, et cliquer sur le critère **thèses** du filtre **type de publication**.
  - la recherche de l'auteur ou du directeur se fait par **Nom de personne** ; le titre par **Titre complet** ; la discipline par **Mots sujet** ou **Vedette matière**, ce dernier ne supportant que des termes très généraux (à croiser de préférence avec une année)
  - le critère **Note de thèse** permet d'interroger par nom d'université ou d'école, et de trouver des mémoires de maîtrise, DEA ou DESS (à mentionner en toutes lettres). Les résumés de thèse font l'objet d'un critère de recherche à part entière
  - le *Sudoc* indique la localisation de l'original sous forme papier et sous forme microfichée, dans les bibliothèques et services communs de documentation des universités. Il n'indique pas la localisation à la BnF de la thèse microfichée.
- ➔ [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)

### Thèses en ligne

#### Pratique

Les *Signets de la BnF* constituent un répertoire sélectif de sites Internet régulièrement mis à jour. Sous l'entrée **Thèses** se trouve une liste de sites de thèses en ligne. Ne sont évoqués ci-dessous que les principaux.

➔ <http://signets.bnf.fr/>

### SPARTE

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) et le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Cines) mettent actuellement en place une application de traitement des thèses électroniques sur le plan national. Baptisé *SPARTE* (Système de Production et d'ARchivage de Thèses Électroniques), ce système gère le dépôt, la diffusion et l'archivage de ces documents.

Des versements automatiques des données de *SPARTE* dans le *Sudoc* assureront à terme le signalement des thèses électroniques.

➔ <https://sparte.abes.fr/cgi/Login.xar>

### TEL : Thèses-en-ligne

TEL a été créé sur le principe de l'auto-archivage : c'est au chercheur qui le désire de mettre sa thèse en ligne. Sa vocation est de recevoir toutes les thèses des universités. Développé à l'origine en collaboration avec la Cellule Mathdoc spécialisée dans l'indexation des thèses de sciences, ce serveur géré par le CCSD (Centre pour la communication scientifique directe) est ouvert à toutes les disciplines.

➔ [http://tel.ccsd.cnrs.fr/information\\_fr.html](http://tel.ccsd.cnrs.fr/information_fr.html)

### Cyberthèses

Serveur commun à différents établissements partenaires (universités Lyon I, II, III, université de Marne-la-Vallée, ENS Lettres et Sciences, École centrale de Lyon, INRA) donnant accès à l'indexation de leurs thèses. Y participent également tous les établissements de l'enseignement supérieur diffusant leurs thèses en texte intégral sur Internet.

➔ <http://mirror-fr.cybertheses.org/>

### Université de Marne-la-Vallée

Depuis 2000, cet établissement a rendu obligatoire le dépôt des thèses sous forme électronique, dans le cadre d'expérimentations menées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français (université de Lyon II, INRA, Université de Paris X notamment). Ce site offre une aide à l'édition en ligne des thèses.

➔ <http://www.univ-mlv.fr/bibliotheque/>

### Université Lyon II

Comme le précédent, ce site permet l'interrogation d'une base de thèses en ligne, et offre des informations sur l'édition en ligne.

➔ <http://theses.univ-lyon2.fr> (onglet Recherche).

## Bibliographies générales imprimées

### *Le Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises<sup>1</sup> 1959-1994*

En 1981 il devient l'*Inventaire des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises*. Pour les années antérieures, 1885-1958, voir p. 27-28.

Cette bibliographie nationale courante recense la totalité des thèses de doctorat soutenues en France en droit, médecine, chirurgie dentaire, médecine vétérinaire, biologie humaine, pharmacie, sciences, lettres et théologie.

Cependant, le classement adopté varie suivant les années (les tranches d'années indiquées ci-dessous correspondent aux années de soutenance) :

- 1958-1972 (années de soutenance) : les notices sont réparties selon les disciplines traditionnelles des facultés, et regroupées dans chaque discipline par académie. Un index auteurs est proposé. Lorsque la thèse est imprimée ou multigraphiée, la cote BnF est indiquée. La mention "dactylographiée" indique que la thèse n'est déposée que dans l'université de soutenance.

#### À savoir

Dans une première partie apparaissent les thèses de l'année, et en fin de volume les thèses déposées avec retard.

- 1972-1978 : classement systématique en 51 divisions, index auteurs et index par université. En 1973, un index sujets vient compléter ceux-ci, mais il disparaît en 1978, de même que la mention de la cote BnF et l'index par université.

#### À savoir

Entre 1979 et 1980, ce Catalogue n'est plus édité. Pour cette période, recourir au fichier des thèses françaises (1979-1983), conservé au département de Recherche bibliographique (s'adresser en banque de salle X).

- 1981-1994 (1992 pour le volume droit/lettres) : 1981 est la dernière année pour laquelle sont réunies en un même volume les thèses de toutes les facultés. Les notices sont à nouveau réparties par

<sup>1</sup> Il a été successivement édité en fascicules, sous la forme du supplément D de la *Bibliographie de la France*, qui étaient réunis en un volume annuel par le Cercle de la Librairie (notices établies par la Bibliothèque nationale, les bibliothèques universitaires et le Service des échanges universitaires de la Sorbonne) de 1943 à 1970, puis publié par l'université Paris I (bibliothèque de la Sorbonne), la BN et la Direction des bibliothèques jusqu'en 1978, ensuite par Paris I et la Direction des bibliothèques seules pour 1982. Le CNRS et Paris X (Fichier central des thèses) l'ont publié jusqu'en 1994 pour le droit, les lettres et les sciences humaines ; enfin, dans la même période, le CNRS et l'Abes en ont eu la charge pour les sciences.

discipline (lettres, sciences humaines, théologies ; droit, science économique, science de gestion ; sciences, médecine, médecine vétérinaire, odontostomatologie, pharmacie) et regroupées dans chacune d'elles par université de soutenance, classées par ordre alphabétique d'auteurs. Dès 1982, il paraît en trois volumes : droit, science économique et de gestion, lettres, sciences humaines et théologies pour le premier, sciences pour le deuxième, et médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, odontologie pour le dernier. Le classement systématique est adopté pour les trois, complété d'un index auteurs et d'un index par université. Seul le volume Médecine est doté d'un index sujets.

### À savoir

Le volume "Médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et odontologie" n'a pas paru pour les années 1982 à 1985. Pour 1983 existent des *Thesindex* dans chaque discipline [médical : 4 Q 8391 ; pharmaceutique : 4 Q 10554 (2) ; dentaire : 4 Q 8320], qui constituent des index alphabétiques des sujets traités, avec les références abrégées des thèses.

La parution de l'*Inventaire des thèses* cesse en 1994 : le cédérom *Doc-Thèses* prend le relais.

Salle X [011.750 944 CATA]

### Le Catalogue des thèses reproduites, 1971-2001

Il recense les thèses de sciences humaines reproduites par l'Atelier national de reproduction des thèses de Lille, créé en 1971. De 1971 à 1985 n'y sont signalées que les thèses envoyées par leur auteur ; à partir de 1986, sauf opposition du jury, toutes les thèses y figurent, obligatoirement envoyées à Lille par les universités de soutenance. Durant la première période, les thèses sont reproduites sur papier ; ensuite, elles sont microformées.

Ce catalogue leur attribue un numéro d'identification et les classe par discipline, selon une nomenclature qui peut compléter une recherche par sujet, impossible avant 1973 et après 1978 dans le *Catalogue des thèses de doctorat*. Il offre des index par auteur et par numéro.

### Pratique

L'année indiquée dans le titre de chaque volume de ce catalogue est celle de reproduction et non de soutenance. Un intervalle d'une à trois années existe entre ces deux dates.

Sa parution cesse en 2001.

Salle X [011.750 944 ANRT c] ; magasin [8 Q 18859]

➔ [www.anrtheses.com.fr](http://www.anrtheses.com.fr)

## Bibliographies courantes spécialisées imprimées

Quelques bibliographies courantes de thèses sont consacrées aux grandes disciplines traditionnelles. Certaines paraissent encore en 2005. Les bibliographies thématiques ont été écartées. Il en existe un grand nombre dans les domaines les plus divers, consacrées par exemple à l'Afrique, à l'écologie ou au racisme : il est toujours bon de vérifier si des répertoires de ce genre existent, où les thèses sont signalées. On pourra identifier ces bibliographies dans le catalogue BN-Opale Plus, notamment grâce à une recherche par titre, option contient les mots. Enfin, des répertoires de thèses par thèmes existent aussi sur Internet : *Euristote*, par exemple, recense toutes les thèses relatives à l'intégration européenne depuis 1960.

Lorsque le lecteur recherche des travaux universitaires consacrés à un domaine très précis, il consultera avec profit le *Guide to theses* de Michael Reynolds (*op. cit.* p. 14).

### Histoire du droit De 1963 à nos jours

• *Revue historique de droit français et étranger* ; Paris : Sirey, 1922-

Dans le premier numéro de chaque année paraît la liste des thèses d'histoire du droit et des institutions soutenues devant les facultés de droit.

Ordre alphabétique d'auteurs, mention du titre et de l'université.

Salles D et O [DROIT Revu hist] ; support numérisé [NUMP 530] ;

[Microfilm M-19500]

### Littérature

• *Dix-Neuvième Siècle. Recherche, actualité culturelle, bibliographie* ;

Clermont-Ferrand : Faculté des lettres et sciences humaines, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, Société des études romantiques. 1985-, semestriel.

Chaque numéro recense, dans sa partie "Le XIX<sup>e</sup> siècle scientifique", des thèses de lettres consacrées à cette période et soutenues dans l'année universitaire écoulée. Résumé et analyse. Classement par ordre alphabétique d'auteurs.

Magasin [8 Z 53968] ; salle de Références de Richelieu [840.7 DIX] ;

Bibliothèque de l'Arsenal [8 Jo 24301]

### Médecine De 1968 à 1983

• *Index alphabétique quinquennal des sujets traités dans les thèses de médecine 1968-1972*, par Jacques Archimbaud, Clermont-Ferrand : Bibliothèque de l'Université, 1974. | Magasin [4 Q 7539 (1968-1972)]

## suivi de

- *l'Index alphabétique annuel des sujets traités dans les thèses de médecine 1973-1983* ; Clermont-Ferrand : Bibliothèque de l'Université ; à partir de 1977 (pour l'année 1976) paraît sous le titre *Thesindex médical*. Classement alphabétique par matière, renvois à l'auteur, à l'année de soutenance, au sigle de la faculté et au numéro de la thèse. Indique si la thèse est dactylographiée. L'année correspond à la date de réception de la thèse par la bibliothèque de Clermont-Ferrand. | Magasin [4 Q 8391 (1973-1983)]

### Odontologie

#### De 1968 à 1982

- *Thesindex dentaire 1968-1982*, par Jacques Archimbaud ; Clermont-Ferrand : Bibliothèque de l'Université, 1975-1983 ; et sous le titre *Catalogue des thèses françaises de sciences odontologiques et de chirurgie dentaire* pour les années 1973-1977. Classement alphabétique auteurs et index sujets. Donne le nom de l'auteur, le sigle de la faculté et le numéro de la thèse. L'année correspond à la date de réception de la thèse par la bibliothèque de Clermont-Ferrand. Magasin [4 Q 8320 (1968-1982)]

### Pharmacie

#### De 1981 à 1983

- *Thesindex pharmaceutique 1 et 2, Index alphabétique annuel des sujets traités dans les thèses pour le diplôme d'État de docteur en pharmacie soutenues en France*, par M. Perrin ; Clermont-Ferrand : Bibliothèque interuniversitaire de médecine, pharmacie, odontologie, 1982-1983. Le premier volume recense 874 thèses et en donne une liste classée par ville. Le second en répertorie 2 400 et comporte un index auteurs pour la seule année universitaire 1982-1983. Tous deux offrent un index sujets très détaillé. | Magasin [4 Q 10554 (1) et (2)]

### Théologie ou sciences religieuses

#### De 1977 à nos jours

- *Revue théologique de Louvain* ; Louvain-la-Neuve : Collège Albert Descamps, 1970- "Index international des dissertations doctorales en théologie et en droit canonique". Bibliographie courante des thèses de théologie catholique et protestante, depuis 1978 (année couverte : 1977). 141 institutions représentées en Europe comme en Amérique. Classement méthodique (table des rubriques en tête), puis alphabétique par nom d'auteur. Index des noms cités dans les titres des dissertations. Mentionne l'existence de résumés, d'extraits ; signale la forme de publication (livre, microfiches...). Salle J, 5 dernières années en salle ; salle K, depuis 1970 [REL Revu theo] ; magasin [8 D 1455]

## De 2000 à nos jours

- École pratique des hautes études (EPHE), section des sciences religieuses. L'école doctorale "Sciences des Religions et Systèmes de Pensée" propose sur son site Internet la liste des thèses soutenues depuis 2000 : **Recherche > Bibliothèque > Collections > Thèses.**  
➔ <http://www.ephe.sorbonne.fr/bibliotheques/thesesr.htm>

## Localisation

### À la BnF

Selon les disciplines, le microfilmage des thèses par l'ANRT (Atelier national de reproduction des thèses) n'a pas commencé la même année. Pour consulter une thèse à la BnF, il faut s'assurer qu'elle existe, sous forme de microfiches ou sur support papier. La liste qui suit indique, par discipline et selon l'année de soutenance, les cotes sous lesquelles sont conservées les thèses déposées à la BnF. Les thèses dont les cotes sont indiquées ci-dessous sont signalées dans le *Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises 1959-1994* (cf. p. 19). Cependant, les cotes BnF n'apparaissent dans ce dernier que jusqu'en 1978.

#### Pour consulter

- les thèses de lettres et sciences humaines depuis 1970 : sur **microfiches**, partiellement à partir de 1969, et de manière quasi exhaustive depuis 1986 : faire la demande par [MICROFICHE M-33000] (cf. "Mémento" p. 4-5) ; sur **papier** : rechercher dans BN-Opale Plus par auteur ou par titre, sinon s'adresser à la bibliothèque de l'établissement de soutenance.
- les thèses de sciences depuis 1970 : sur **microfiches** à partir de 1986 : faire la demande par [MICROFICHE M-33000] (cf. "Mémento" p. 4-5) ; sur **papier** : rechercher dans BN-Opale Plus par auteur ou par titre. Ces thèses sont conservées sous les cotes suivantes de 1971 à 1986 :
  - 4 V 25876-25892 = les "articles principaux" de 1966 à 1969
  - 4 THS Pièce 1 à 1374 = les "articles principaux" de 1965 à 1983
  - 4 THS 1 à 13954, et 8 THS 1 à 560 = thèses de sciences de 1970 à 1985
 Sinon, s'adresser à la bibliothèque de l'établissement de soutenance.

- les thèses des disciplines de santé depuis 1970 :  
sur **microfiches** à partir de 1991 : faire la demande par [MICROFICHE M-33000] (cf. "Mémento" p. 4-5) ;  
sur **papier** : rechercher dans BN-Opale Plus par auteur ou par titre, et sous les cotes suivantes :
  - 4 THM 1 à 46711 et 8 THM 1 à 1997 = médecine et chirurgie dentaire de 1970 à 1984
  - 4 THP 1 à 1099 et 8 THP 1 à 82 = pharmacie de 1969 à 1985
  - 4 THV 1 à 392 et 8 THV 1 à 3819 = médecine vétérinaire de 1970 à 1985

Sinon, s'adresser à la bibliothèque de l'établissement de soutenance.

### À savoir

La BnF reçoit actuellement un exemplaire microfilmé de chaque thèse de doctorat nouvellement soutenue dans les disciplines de santé, mais ne reçoit plus les thèses d'exercice depuis 1985. Ces dernières sont conservées à la BIUM (cf. *infra* p. 25).

En Rez-de-Jardin, quelle que soit leur discipline, les thèses microfilmées par l'Atelier national de reproduction des thèses (ANRT) sont conservées au département Sciences et techniques. Elles y sont classées par année de soutenance et, pour chaque année, par ordre alphabétique d'auteur.

En Haut-de-Jardin, elles sont réparties suivant leur discipline dans les départements correspondants.

## Autres établissements de conservation

### La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le Service commun de documentation de Paris-IV

Le rôle prépondérant joué par le Service des échanges universitaires de la Sorbonne depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le rôle historique évident de cet établissement en font un centre de ressources privilégié en matière de thèses de doctorat en sciences humaines, soutenues en France des origines à nos jours. On y trouve notamment réunies de manière exhaustive les thèses soutenues entre 1882 et 1943, et un dépôt particulièrement complet jusqu'en 1986, date à laquelle la conservation des thèses est partagée avec le Service commun de documentation (SCD) de Paris IV.

### Bibliothèque des thèses (SCD de Paris IV)

Salle de consultation des thèses

18 bis, rue de la Sorbonne 75005 Paris (01 40 46 25 18/ 25 23)  
(déménagement prévu en 2005 vers la rue Serpente)

Conserve les thèses imprimées après 1986, et certaines publiées avec l'aide de l'État depuis 1971.

### Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

17, rue de la Sorbonne 75005 Paris (01 40 46 30 27)

Conserve toutes les thèses françaises, Paris et province, sous forme imprimée ou dactylographiée, soutenues entre 1882 et 1943, en lettres et sciences humaines, et nombre de thèses antérieures. Dans ces mêmes disciplines, la BIU conserve toutes les thèses parisiennes dactylographiées, soutenues entre 1943 et 1985, ainsi qu'une grande partie des thèses d'État soutenues en province pour la même période. Conserve également un fonds considérable de thèses étrangères.

Salle de consultation des microfiches de thèses, Centre Malesherbes

108, boulevard Malesherbes 75017 Paris (01 43 18 41 32)

En son annexe de Malesherbe, la BIU de la Sorbonne conserve les microfiches de thèses en lettres et sciences humaines depuis la création de l'ANRT.

### La Bibliothèque interuniversitaire de médecine

Bibliothèque interuniversitaire de médecine

12, rue de l'École-de-Médecine 75006 Paris (01 42 86 21 09).

Cette bibliothèque conserve un remarquable fonds de thèses anciennes et la totalité des thèses d'exercice et de doctorat soutenues devant les universités françaises dans les disciplines de santé depuis 1985. Leur consultation obéit à quelques conditions particulières décrites sur le site Internet de la bibliothèque.

➔ [http://www.bium.univ-paris5.fr/medecine/theses\\_cad.htm](http://www.bium.univ-paris5.fr/medecine/theses_cad.htm).

# De la Révolution à 1970

## Bref historique

La Convention, par décret du 15 septembre 1793, supprima les vingt-deux universités qui existaient alors en France. Assimilées à des corporations, elles étaient considérées comme des institutions d'Ancien Régime. Les grandes écoles devaient désormais former les cadres de la nation : l'École centrale des travaux publics (future École polytechnique) et le Conservatoire national des arts et métiers virent le jour dès 1794. Toutefois le système d'enseignement ne pouvait se passer des facultés, et l'université impériale fut créée le 10 mai 1806, puis organisée par les décrets 16 et 21 du 17 mars 1808 : vingt-sept villes devinrent sièges d'académie. Sous l'impulsion de Napoléon I<sup>er</sup>, l'enseignement se spécialisa et les disciplines scientifiques se développent, enfin séparées des lettres.

La création de l'École pratique des hautes études, en 1868, encouragea la recherche. Les différentes facultés prirent le nom d'université en 1896. Le décret du 21 juillet 1897 donna toute latitude aux conseils d'université pour créer des diplômes "distincts des grades d'État, possédant seulement une valeur scientifique" : ce furent les débuts du doctorat d'université, diplôme délivré au nom de l'université et non de l'État, qui devait attirer les étudiants étrangers et ouvrir les portes de la faculté à un nombre croissant de spécialistes. Il fut officiellement institué en 1920.

L'université et l'École normale supérieure fournissaient à l'enseignement ses professeurs, et le développement des sciences, la spécialisation accrue du corps professoral ainsi que l'augmentation constante du nombre d'étudiants multiplièrent jusqu'à nos jours les facultés. Les sciences économiques, par exemple, ne figuraient d'abord qu'à titre de "mention" (en 1895, "mention du doctorat d'État en droit"), avant de faire réellement l'objet d'un doctorat à part entière : le doctorat ès sciences économiques fut institué en 1960.

Le décret du 18 juillet 1959 institua le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle qui devait prendre place, dans la hiérarchie des grades, entre le doctorat d'université, dont la préparation restait offerte aux candidats qui ne présentaient pas les qualifications requises pour entrer dans le 3<sup>e</sup> cycle, ou qui n'étaient pas à même de participer régulièrement, pendant deux ans, aux activités d'un groupe de travail, et le doctorat d'État, "destiné à couronner une œuvre importante, dont la qualité peut donner vocation à occuper un poste d'enseignement supérieur"<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A. Aymard, in *Positions des thèses de 3<sup>e</sup> cycle...1960-61*, Avant-propos, cote magasin [8 Z 36627 (5)].

## Identification

### Ressources pluridisciplinaires informatisées

#### Pratique

On consultera avec profit BN-Opale Plus (<http://catalogue.bnf.fr>) et le *Sudoc* ou Système universitaire de documentation (voir p. 17) ([www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)). Les thèses publiées apparaissent au même titre que les monographies. Le signalement des thèses du XIX<sup>e</sup> siècle dépend des bibliothèques universitaires qui entreprennent la rétroconversion informatique de leurs notices. On peut donc consulter le *Sudoc*, tout en sachant que ce catalogue ne localise pas pour le moment la totalité des fonds de thèses conservés dans les bibliothèques universitaires.

### Bibliographies générales imprimées

Le *Catalogue des thèses* décrit ci-dessous, disponible en libre accès en salle X, permet d'identifier une thèse soutenue entre 1885 et 1994. Cette publication annuelle, dont le titre, l'éditeur et les rédacteurs ont souvent changé au cours du XX<sup>e</sup> siècle, constitue le répertoire national des thèses soutenues en France de 1885 à 1994. La partie plus récente, 1959-1994, a été décrite p. 19. Soulignons l'intérêt qu'offrent les index sujets, lorsqu'ils existent et sont suffisamment détaillés : ils permettent au chercheur contemporain de vérifier si tel sujet n'a pas été traité à l'occasion d'une thèse avant 1970, ce qu'aucune base informatique ne lui permet de faire à ce jour.

***Le Catalogue des thèses et écrits académiques, 1885-1958***  
Devenu le *Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises 1959-1978*, Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 1960-1985 : voir p. 19.

- 1884-1913 : classement par académie, et sous chacune d'elle par faculté : théologie, droit, médecine, sciences, lettres, pharmacie. Sous chacune de ces facultés, les auteurs sont classés par ordre d'inscription : l'ordre alphabétique n'est adopté qu'à partir de 1930. Il existe des index auteurs et sujets, en fin de volume : pour les années 1884-1889 (vol. 1889), 1889-1894 (vol. 1894), et 1894-1899 (vol. 1894-1901). Ils disparaissent entre 1900 et 1910, date à laquelle est repris le seul index auteurs. Signale les thèses principales et complémentaires.

### À savoir

- on trouve en fin de volumes les thèses déposées en retard ou primitivement dactylographiées
- de 1914 à 1961, en fin de volume, est publiée une liste “d’écrits académiques” : il s’agit en fait des livrets et guides de l’étudiant, d’annuaires d’université ou de rapports des conseils d’université.
- 1914-1958 : classement général non plus par académie mais par faculté, dans l’ordre suivant : droit, médecine, médecine vétérinaire, pharmacie, sciences, lettres, théologie. Sous chaque faculté, on retrouve un classement par académie. Le doctorat d’État est distinct du doctorat d’université. Deux index rétrospectifs, 1919-1923 et 1924-1928, sont publiés séparément. Les auteurs y sont regroupés par faculté.

### Pratique

Il n’y a plus d’index sujets de 1929 à 1972. L’index auteurs ne réapparaît qu’en 1957, mais il existe dans la *Bibliographie de la France* pour les années de soutenance 1926 à 1938 (cf. *infra*) ; il n’existe en revanche aucune table auteurs pour les années de soutenance 1939 à 1956.

Les cotes BnF sont indiquées depuis 1930.

Salle X [011.750 944 CATA] ; cotes magasins [8 Q 1849] et [4 Q 809]

Se reporter de préférence à la collection en libre accès.

### La Bibliographie de la France

Recense, sur la base du dépôt légal, les documents en toutes langues édités ou diffusés sur le territoire national, et entre autres les thèses de 1923 à 1970.

- 1923-1942 : les thèses sont répertoriées dans la section “Livres”, indistinctement du reste de la production éditoriale. Par conséquent, pour les thèses publiées, on pourra consulter l’index sujets 1923-1925 et l’index auteurs 1926-1931. Ce n’est qu’à compter de 1932 (année de soutenance : 1930) qu’un index spécifique est consacré aux auteurs de thèses : il figure à la suite de la table générale “Livres” de chaque année. Cet index distinct existe jusqu’en 1941 (année de soutenance : 1938).
- 1943-1970 : les thèses font l’objet du supplément D. Publié séparément, et réuni annuellement par le Cercle de la Librairie, il a alimenté pendant 27 ans le *Catalogue des thèses*. Il ne comporte aucun index auteurs jusqu’en 1957.

### Pratique

Le supplément D des thèses soutenues en 1943 paraît en octobre 1949, mais a été relié avec l’année 1948. On trouve 1944-1945 dans le volume *Suppléments 1950, 1946-1947* dans le volume *Suppléments 1951*, et ainsi de suite.

Salle X [015 E], *Suppléments et tables* ; salle de Références de Richelieu [015 BNF], de 1960 à 1965.

### Le Répertoire des thèses de doctorat ès lettres d’occasion

Supplément du *Catalogue des livres de fonds et en nombre de la Librairie Alphonse Picard*, il signale un grand nombre de thèses publiées, toutes disciplines confondues, au XIX<sup>e</sup> siècle. Trois de ces répertoires, successivement publiés en 1898, 1900 et 1902, sont conservés à la BnF, dans le fonds des catalogues de libraires. Le dernier de ces fascicules répertorie, par ordre alphabétique d’auteurs, 1 298 thèses proposées à la vente au début du XX<sup>e</sup> siècle. Magasin [8 Q 10 (B) (Picard, Alphonse – Divers)].

### Bibliographies spécialisées imprimées

Les lacunes des bibliographies générales en matière d’index rétrospectifs rendent souvent nécessaire le recours aux bibliographies spécialisées. Celles-ci offrent l’avantage de couvrir de larges périodes dans une discipline particulière. Pour les compléter, certaines publications peuvent faire office de bibliographies de thèses : ainsi, les périodiques spécialisés, tels que *Historiens et géographes*, *Revue d’histoire du théâtre* ou la *Gazette des beaux-arts*, publient pour certaines périodes des inventaires rétrospectifs, la liste des sujets en cours, ou celle des mémoires de maîtrise d’une unité de recherche donnée. Un grand nombre d’ouvrages, encyclopédies ou bibliographies spécialisées, incluent également des listes et peuvent faire office de répertoires de thèses sans que leur titre l’indique explicitement : quelques-uns sont cités. En revanche, ont été écartées les bibliographies limitées à une seule université, lorsque le nombre d’années couvertes était peu significatif.

Enfin, en l’absence de bibliographies rétrospectives, certaines bibliographies courantes, suffisamment pourvues en tables et index détaillés, peuvent compléter utilement la recherche. Les principales sont citées. Le lecteur sera néanmoins frappé de constater le faible nombre de bibliographies courantes spécialisées : excepté en médecine, un grand nombre d’initiatives ont en effet été abandonnées.

## Sciences humaines et sociales : droit, histoire, géographie, art, langues, lettres, philosophie, théologie

### Bibliographies rétrospectives

#### De 1800 à 1950

• *Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800 à ... 1950 (suppléments)*, par Aimable Auguste Grandin ; Paris, Société anonyme du Recueil "Sirey", 1926-1951.

En l'absence de grande bibliographie rétrospective des thèses de droit, cet ouvrage constitue un répertoire qui signale entre autres ces dernières et les indique par une mention entre parenthèses (ex : "Thèse, Poitiers"). Classement systématique particulièrement fouillé (à côté des sections traditionnelles, Droit commercial, Droit pénal, Droit administratif, on trouve par exemple Enseignement du droit, Législation de la guerre, Médecine-pharmacie-substances vénéneuses, ainsi que des entrées par pays). Index auteurs et sujets.

Salles **O** et **X** [340.016 GRAN b1-3 et bs1-18] ; salle de Références de Richelieu [300.16 GRA 1-12] ; magasin [8 Q 5064]

#### De 1810 à 1900

• *Notice sur le doctorat ès lettres, suivie du catalogue et de l'analyse des thèses latines et françaises admises par les facultés des lettres depuis 1810, avec index et table alphabétique des docteurs*, par Louis Athénaïs Mourier et Félix Deltour ; Paris : Delalain frères, 1880.

Couvre les années 1810 à 1880. Classement par année puis par faculté ; index auteurs et sujets. Donne la table des matières des thèses elles-mêmes.

Salle **X** [011.750 944 MOUR 11] (reprint) ; salle de Références de Richelieu [011.75 MOU] ; magasin [8 Z 1520]

• *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des universités françaises, 1810-1900, avec table chronologique par université et table détaillée des matières*, par Albert Maire ; Paris : A. Picard et fils, 1903.

Classement alphabétique auteurs. Index sujets qui complète celui de Mourier. Contient les thèses refusées, absentes de ce dernier. Table par université et par année, et alphabétique dans chaque année. A. Maire avoue avoir manqué d'éléments d'information pour les thèses de province de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Salle **X** [011.750 944 MAIR r] ; salle de Références de Richelieu [011.75 MAI] ; magasin [8 Q 2973]

#### De 1810 à 1880

• *Encyclopédie des sciences religieuses*, par Frédéric Lichtenberger ; Paris : Sandoz et Fischbacher, 1877-1882.

En l'absence de bibliographie rétrospective des thèses de théologie au XIX<sup>e</sup> siècle, le volume XIII de cette encyclopédie fournit, p. 235 à 300, un catalogue de quelque 4 200 thèses soutenues devant les facultés de théologie de langue française, tant catholiques que protestantes, entre 1810 et 1880, à l'exception de l'École de théologie de l'Oratoire de Genève et des deux facultés de Neuchâtel. Les thèses de licence et de baccalauréat de Bordeaux et Montauban y figurent. Classement chronologique pour toutes les facultés, sauf Strasbourg (ordre méthodique). Aucun index.

Magasin [D2 14151 (1-13)]

#### De 1851 à 1857

• *Notice sur le doctorat en droit, avec un tableau de l'enseignement et des études dans les neuf facultés de droit et une analyse chronologique des lois (...)* suivie de la liste générale des docteurs admis depuis 1806 jusqu'à 1857 et du catalogue raisonné des thèses soutenues de 1851 à 1857, par Adolphe-Charles-Théodore de Fontaine de Resbecq ; Paris : Durand, 1857.

Comprend deux tables, l'une chronologique et l'autre alphabétique, des docteurs. Historique du doctorat en droit. Les sujets ne sont indiqués après le nom du docteur que de 1851 à 1857.

Magasin [F 34987]

#### De 1885 à 1975

• *Répertoire bibliographique des thèses françaises, 1885-1975, concernant la littérature française des origines à nos jours*, par Gernot U. Gabel ; Köln : Gemini, 1984.

4 100 titres, classés par ordre chronologique de sujets, du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle. Index auteurs et sujets.

En banque de salle **X** [011.750 944 GAB]

#### De 1899 à 1974

• *Annuaire des docteurs (lettres) de l'Université de Paris et des autres universités françaises : bibliographie analytique des thèses, 1899-1965*, Association internationale des docteurs (lettres) de l'Université de Paris ; Paris : L'Association, 1967.

Salle **X** [011.750 944 AIDL b1] ; magasin [8 Q 15784]

#### suivi de

• *Bibliographie analytique des thèses de doctorat des universités de France, 1966-1974*, Association internationale des docteurs, lettres et sciences humaines, de l'Université de Paris et des autres universités de France ; Sherbrooke : Naaman, 1977.

Concernent les seuls doctorats d'université. Ces deux ouvrages sont



précieux : classement chronologique puis par université ; index auteurs et sujets très utile, permettant par exemple des recherches par aires culturelles, genres littéraires ou personnages historiques.  
Salle X [011.750 944 AIDL b2] ; magasin [8 Q 15502 (1)]

## Bibliographies courantes

### De 1880 à 1902

- *Catalogue et analyse des thèses françaises et latines [puis] latines et françaises admises par la faculté des lettres*, par Louis Athénaïs Mourier et Félix Deltour ; Paris : Delalain Frères, 1880-1902. Classement par année scolaire, université (Paris en tête). Sommaire de la thèse. Index auteurs et sujets.  
Salle X [011.750 944 MOUR I2-3] ; magasin [8 Z 1520]

### De 1911 à 1913

- *Répertoire des thèses de droit soutenues dans les facultés françaises, 1911-1913* ; Paris : Librairie centrale des facultés, 1913. Trois fascicules seulement (années scolaires 1910-1911 à 1912-1913). Classement par ordre alphabétique d'auteurs. Index sujets.  
Magasin [8 Q 4142 (1-3)]

### De 1933 à 1938

- *Catalogue des thèses de droit soutenues devant les facultés de France, 1933-1938* ; Paris : Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté de droit, 1934-1939. Recense les thèses de doctorat et d'université soutenues devant 15 facultés de droit. Classement par ordre alphabétique d'auteurs, et index sujets. À partir de 1936, comprend les thèses de lettres "dont le sujet touche aux études juridiques ou économiques". Mentionne les thèses exclues de l'échange international.  
Magasin [8 F 36142 (1 à 6)]

### De 1960 à 1970

- *Positions des thèses de 3<sup>e</sup> cycle soutenues devant la faculté des lettres et sciences humaines de Paris en ...* ; Paris : PUF, 1962-1972. Classement par ordre chronologique ; index des auteurs et table méthodique des sujets de thèse. Donne un résumé de la thèse. Parues dans la série *Recherche* des Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Paris. Le numéro du volume est indiqué entre parenthèses : 1960-61 (1), 1962 (11), 1963 (25), 1964 (29), 1965 (32), 1966 (42), 1967 (52), 1968 (53), 1969 (62), 1970 (71).  
Magasin [8 Z 36627].

### À savoir

Les volumes 25, 29 et 32 portent la cote magasin [4 Z 6170].

## Sciences

### Bibliographies rétrospectives

#### De 1810 à 1900

- *Notice sur le doctorat ès sciences suivie du catalogue des thèses admises par les facultés des sciences depuis 1810 avec index et table alphabétique des docteurs*, par Louis Athénaïs Mourier ; Paris : Delalain, 1856. Couvre les années 1810 à 1855. Classement par année puis par université ; index des sujets, table des noms de docteurs.  
Salle X [011.750 944 MOUR s] ; magasin [8 Q 8198] et [8 R 49433]

- *Catalogue des thèses de sciences soutenues en France de 1810 à 1890 inclusivement*, par Albert Maire ; Paris : H. Welter, 1892. Classement par université, Paris en tête, puis par année ; index auteurs et sujets. | Salle X [011.750 944 MAIR c] ; magasin [8 Q 1786]

- *Nomenclature des thèses de sciences mathématiques soutenues en France dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle devant les facultés des sciences de Paris et des départements*, par Eugène Estanave ; Paris : Gauthier-Villars, 1903. Classement par université, Paris en tête puis les autres villes, de Besançon à Toulouse, puis par ordre chronologique de soutenance. Mentions d'auteur et de titre. Index auteurs. | Magasin [8 Q 2932]

- *Nomenclature des mémoires de physique expérimentale et de physique mathématique présentés en France dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle devant les facultés des sciences en vue du doctorat*, par Eugène Estanave ; Paris : Gauthier-Villars, 1903. Classement par ordre d'université, Paris en tête, puis par ordre chronologique. Mentions d'auteur et de titre. Index auteurs. | Magasin [8 R Pièce 9761]

#### De 1891 à 1900

- *Revue décennale des thèses présentées à la faculté des sciences de Paris en vue du grade de docteur ès sciences du 1<sup>er</sup> janvier 1891 au 31 décembre 1900, avec l'indication des périodiques contenant la plupart de ces mémoires ou leurs analyses*, par Eugène Estanave ; Arcis-sur-Aube : L. Frémont, 1901. Complément de l'ouvrage d'Albert Maire. Recense 347 mémoires. Classement par discipline (mathématiques, physiques, sciences naturelles), puis par ordre chronologique de soutenance. Index auteurs et titres.  
Magasin [8 Q 2805] ; [Microfiche M-10003]

## De 1891 à 1954

- *Catalogue des thèses de doctorat ès sciences naturelles, soutenues à Paris de 1891 à 1954*, par Suzanne Lavaud ; Paris : Person, 1955.

Recense 1 200 thèses en géologie, zoologie, botanique, biologie générale, physiologie végétale ou animale. Signale les thèses qui au cours de la Seconde Guerre mondiale et dans les années suivantes ont été polycopiées faute de pouvoir être publiées. Classement par année puis par auteur ; index auteurs et sujets.

Salle X [570.016 LAV] ; magasin [8 Q 9329]

## De 1959 à 1963

- *Index des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises, sciences, 1959-1963* ; Québec : Université Laval, Centre de documentation, 1967.

Recense 5 200 thèses de doctorat d'État, d'université, d'ingénieur et de spécialité, en physique, chimie, biologie et mathématiques. Établi à partir du *Catalogue des thèses* et des fiches conçues par la *Revue de l'enseignement supérieur*, cet index tente de combler les lacunes françaises en matière de dépouillement systématique dans les disciplines scientifiques et de santé. Comprend un index auteurs, un répertoire bibliographique par ordre chronologique où sont précisées les références de chaque thèse, et un index systématique comprenant 11 400 rubriques.

Magasin [4 Q 6502]

## Bibliographies courantes

### De 1945 à 1960

- *Catalogue des thèses de sciences physiques (mention : physique et chimie), soutenues devant la faculté des sciences de l'Université de Paris*,

par A. Torossian ; Paris : Person, 1964.

1 141 thèses. Classement alphabétique auteurs, index sujets.

Magasin [8 Q 11434]

### Santé

## Médecine | Bibliographies rétrospectives

### De 1798 à 1816

- *Tables chronologique et alphabétiques des thèses in-8° soutenues à l'École de médecine de Paris, au nombre de 406, depuis le 28 frimaire an VII [1798] jusques et compris le 6 floréal an XII*, par P. Suë ; Paris : Méquignon, 1806.

Comprend une table chronologique, une autre par ordre alphabétique d'auteurs et un index sujets qui constitue le premier exemple du genre appliqué à des thèses. Doit être complétée par la suivante, la loi du 19 ventôse an XI ayant modifié le format d'impression.

Magasin [8 TH-Paris 57] et [8 T6 1172]

- *Tables chronologique et alphabétiques des thèses in-4° soutenues à l'École de médecine de Paris depuis le 24 floréal an XI jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1806*, par P. Suë ; Paris : Didot, 1806.

Voir *supra*. L'avis préliminaire distingue "trois modes de réception" du candidat au titre de docteur, selon qu'il est dispensé ou non de subir certains examens : ces distinctions apparaissent pour chaque titre.

Magasin [8 TH-Paris 75]

- *Table générale des thèses soutenues à la faculté de médecine de Paris depuis le 17 décembre 1798 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1816*, par M. Debraux ; Paris : Didot, 1816.

Index rétrospectif obtenu à partir de la compilation des index annuels. Premier exemple du genre pour les thèses de médecine. Comprend un index auteurs et un index sujets portant mention de l'auteur et de l'année de soutenance.

Magasin [8 TH-Paris 134]

## De 1799 à 1870

- *Tables générales (la première chronologique et les autres alphabétiques) des thèses soutenues à la faculté de médecine de Strasbourg pour la réception au doctorat depuis le 19 vendémiaire an VII jusqu'au 31 décembre 1837* ;

Strasbourg : Berger-Levrault, 1840.

Magasin [8 TH-Strasbourg 54 (5)]

### suivies des

- *Tables générales [...] depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1838 jusqu'au 12 août 1870, 2<sup>e</sup> fascicule* ; Nancy : Berger-Levrault, 1876.

Comprend une table chronologique des thèses et des index auteurs et sujets. Signale également les thèses de concours et d'agrégation.

Magasin [8 TH-Strasbourg 115 (bis)]

## De 1959 à 1963

- *Index des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises, sciences, 1959-1963* ; Québec : Université Laval, Centre de documentation, 1967. Décrit plus haut, section "Sciences exactes".

Magasin [4 Q 6502]

## Médecine | Bibliographies courantes

### De 1806 à 1968

- *Tables (la première chronologique et les deux autres alphabétiques) des thèses soutenues à la faculté de médecine de Paris dans le cours de ... puis Tables (la première des noms d'auteurs et la seconde des matières) des thèses soutenues à la faculté de médecine de Paris*, [par successivement

Debraux, Véret, Amette, Bourbon et Hahn] ; Paris : Didot, Rignoux, Parent, Steinheil, Arnette, 1807-1969.

Sur les principes établis par P. Suë dans ses *Tables* de 1806, celles-ci se poursuivent tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'éclatement de l'Université de Paris. Composées d'un index auteurs et d'un index sujets, elles figurent dans le vaste ensemble intitulé Collection des thèses soutenues à la faculté de médecine de Paris, à la fin du dernier volume de chaque année.

Cotes magasins : cotes diverses de 1806 à 1925 (pour la liste des cotes année par année, voir le détail dans le catalogue BN-Opale Plus en cliquant sur la loupe de l'exemplaire) ;

puis [8 Th Paris 3484 (1926-1968)]

### À savoir

1831, 1833, 1834, 1965 et 1966 sont manquants.

## Pharmacie | Bibliographies rétrospectives

### De 1803 à 1894

- *Catalogue des thèses de pharmacie soutenues en province depuis la création des écoles de pharmacie jusqu'à nos jours (1803-1894), suivi d'un appendice au catalogue des thèses soutenues devant l'École de pharmacie*, par le Dr Paul Dorveaux ; Paris : H. Welter, 1894.

Classement par université, année et auteur ; index auteurs et sujets.

Magasin [8 Q 2041]

- *Catalogue des thèses soutenues devant l'École de pharmacie de Paris, 1815-1889*, par le Dr Paul Dorveaux ; Paris : H. Welter, 1891.

Catalogue de la collection de thèses de l'École supérieure de pharmacie.

Donne des renseignements biographiques. Classement par année, puis auteur ; index auteurs et sujets.

Salle X [610.16 DORV c]

### De 1895 à 1967

- *Catalogue des thèses soutenues devant la faculté de pharmacie de Paris de 1895 à 1959*, par Gabriel Garnier et Odette Barthélemy ; 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée des thèses soutenues de 1941 à 1959, Paris : Person, 1960. Fait suite au précédent. Recense 1 164 thèses de différentes catégories : thèses pour les diplômes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes, pour le diplôme supérieur de 1<sup>er</sup> classe, et thèses d'agrégation. Classement par année, type de diplôme et auteur. Index auteurs et sujets.

Salle X [610.16 GARN c] ; magasin [8 Q 10284 (1895-1959)]

(l'édition de 1941 couvrant les années 1895 à 1940 se trouve également sous les cotes [8 T 6629 (1)] et [8 Q 6685])

### suivi du

- *Catalogue des thèses soutenues devant la faculté de pharmacie de Paris 1960-1967, supplément à la 2<sup>e</sup> édition 1895 à 1959*, par Suzanne Lavaud ; Paris : Person, 1968.

Magasin [8 Q 10284 (1960-1967)]

### De 1929 à 1959

- *Thésindex de pharmacie : index alphabétique de sujets traités dans les thèses de pharmacie soutenues en France et à Alger de 1929 à 1959*, Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie, par Chantal Langlois et Marie-France Salabert ; Paris : Réunion des bibliothèques universitaires de Paris, 1980.

L'index sujets peut compléter les recherches entreprises à partir du précédent catalogue. Renvoi à l'auteur, à l'année de soutenance, au sigle de la faculté, au type de thèse et au numéro de celle-ci.

Magasin [4 Q 9710]

## Pharmacie | Bibliographies courantes

### De 1960 à 1977

- *Catalogue des thèses de pharmacie soutenues devant les universités de province*, [et à partir de 1968] *Catalogue des thèses de pharmacie soutenues en France*, Bibliothèque interuniversitaire de médecine, pharmacie, odontologie de Clermont-Ferrand, par Jacques Archimbaud, avec la collaboration de M. Sarazin, B. Geoffriault, P. Neuville et F. Valangeon ; Clermont-Ferrand : Bibliothèque universitaire, puis Paris : Éd. de Santé, 1969-1979.

Classement par université, type de doctorat, année et auteur. Index auteurs et sujets.

Magasin [4 Q 6638]

## Localisation

### Collections de thèses

Le fonds considérable des thèses du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1970 n'a pas été catalogué de manière uniforme par la BnF. Dans certaines disciplines, les thèses ont été cotées par l'ancien Service des thèses dans des séries particulières. Ces séries constituent des collections de thèses, ensembles très importants en nombre, conservés de manière groupée en magasin.

Pour les autres disciplines, puisque les thèses publiées obligatoirement avant soutenance ne se distinguaient pas d'une simple monographie, elles ont été cataloguées titre par titre, c'est-à-dire comme des monographies, puis intégrées aux collections où elles sont mêlées aux ouvrages non universitaires de la même discipline. C'est le cas des lettres, des sciences humaines et du droit, excepté pour les thèses de licence en droit qui furent regroupées sous deux cotes. Dans un cas comme dans l'autre, la recherche par auteur et par titre dans BN-Opale Plus doit fournir tous les renseignements nécessaires à la communication.

Si tel n'est pas le cas, dans les disciplines de santé, les sciences et le droit notamment, il faut se reporter à l'exposé ci-dessous, qui indique sous quelles cotes ont été groupées ces thèses, cotes qui doivent permettre une demande manuelle en banque de salle. En l'absence de résultat, le lecteur se reportera aux collections des bibliothèques universitaires (BIUM, Sorbonne, Paris IV, Clermont-Ferrand).

### Cotes de ces collections

#### Médecine

- de 1798 à 1969 : [Th]
- de 1970 à 1984 : [ThM]

#### Médecine vétérinaire

- de 1865 à 1969 : [Tk]
- de 1971 à 1985 : [ThV]

#### Pharmacie

- de 1841 à 1969 : [Ti]
- de 1969 à 1985 : [ThP]

#### Sciences

- de 1855 à 1964 : [4 R 489]
- de 1966 à 1969 : [4 V 25876] à [4 V 25892]
- de 1970 à 1985 : [ThS]

### Moyen de demander ces cotes

#### Pratique

Pour interroger par cote dans le catalogue BN-Opale Plus, cliquer sur **Cotes** dans le menu de gauche, sous la rubrique **Recherches spécifiques**. Puis saisir la cote dans la zone de saisie comme indiqué ci-dessous dans les exemples.

On rencontre trois types de cotes :

- [Th], [Ti], [Tk] : ajouter au lettrage [Th] le format (4° ou 8°), la ville (entre autres, Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Strasbourg) et un numéro séquentiel équivalent ou non à l'année.

Exemples :

- [8 Th Strasbourg 1 (1800-1801, 1, 6)]
- [8 Th Bordeaux 2500]
- [4 Th Montpellier 2085]
- [4 Ti Paris 100]
- [8 Tk Lyon 1 (1)]
- [4 R 489] : ajouter une sous-cote, qui peut aller de (1) à (5500).
- [ThM], [ThV], [ThP], [ThS] : ajouter le format (4° ou 8°) et un numéro séquentiel.

Exemples :

- [8 ThM 3221]
- [4 ThV 188]
- [8 ThS 203]

### Les thèses de licence en droit

Un décret du 22 août 1854 imposa aux étudiants de licence en droit de soutenir une thèse (obligation abrogée le 28 décembre 1880). On tirait au sort les sujets des deux dissertations : l'une en latin (droit romain), l'autre en français (droit français). 9 765 thèses sont ainsi conservées à la BnF et signalées dans BN-Opale Plus. Fichiers en salle X. Cotes [8-F4-1 à 7193], et [8 F4(2) 1 à 2572]

### Les doubles

Il existe plusieurs fonds de doubles. Quand l'exemplaire en principe consultable est indisponible, rechercher éventuellement :  
 - pour les sciences, dans les cotes [4 R 489 (bis)] et [4 R 489 (ter)]  
 - pour les thèses de droit soutenues entre 1880 et 1920 : dans le recueil factice coté [8 F 2362] qui comprend environ 4 700 thèses, classées par auteurs.

# Sous l'Ancien Régime

## 🔗 Bref historique

La variété des règlements qui furent édictés entre 1800 et 2000 montre assez combien il est nécessaire d'en référer à l'histoire de l'enseignement pour comprendre quel type de "thèse" le lecteur doit s'attendre à trouver selon les disciplines ou les époques. C'est dire que rassembler dans une même partie tout ce qui mérite le nom de "thèse" entre le haut Moyen Âge et la Révolution tient de la gageure. Mais si l'avènement de l'université en tant que système d'enseignement supérieur indépendant de l'Église, et la spécialisation croissante des disciplines modifièrent considérablement la forme et le sens de cette épreuve, elles lui conservèrent l'une des particularités fondamentales de la thèse : consacrer l'appartenance à un corps, permettre d'exercer son art ou d'enseigner à son tour.

## La *disputatio*

Fondée en 1215, l'*Universitas magistrorum et scholarium parisiensium*, future Sorbonne<sup>1</sup>, délivrait les grades de bachelier, de licencié, puis de "maître" ou docteur, auxquels correspondaient des examens dont bon nombre s'intitulaient "thèses"<sup>2</sup>. Ces dernières ne peuvent guère être comparées à celles qui se soutiennent de nos jours. En effet, le système d'apprentissage médiéval était bâti sur le principe de l'oralité<sup>3</sup>. La *disputatio*, ou "question disputée", discussion d'une question scientifique entre un défenseur (*respondens*) et un objecteur (*opponens*), en fut la plus belle expression. On distingue la dispute privée de la dispute ordinaire ou publique, sachant que la soutenance d'une *quaestio* pendant un cours ne revêtait pas le caractère solennel de l'épreuve finale. Toutefois, on trouve parfois dans les

1 Ce propos s'appuie essentiellement sur *Les Questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine*, par B.C. Bazan, G. Fransen, J.W. Wippel, cité p. 43, et sur l'article de V. Meyer, "Les thèses, leur soutenance et leurs illustrations dans les universités françaises sous l'Ancien Régime", in *Éléments pour une histoire de la thèse*, C. Jolly et B. Neveu, cité p. 43.

2 "L'institution de la thèse paraît avoir été établie dès 1330", selon Hahn, in *Histoire du doctorat*, Paris : ANDES, 1997, article de Jean Moline "Le doctorat en médecine".

3 Cf. le chapitre 2 de l'ouvrage de Françoise Waquet, *Parler comme un livre : l'oralité et le savoir*, Paris : A. Michel, 2003. Salles E et T [002 WAQU p].

collections de la BnF certains de ces exercices scolaires qui donnaient lieu à un résumé, mais ne constituent pas à proprement parler des thèses, terme que nous réservons ici au document attestant l'acte par lequel l'Université s'agrége un nouveau docteur.

## Le cursus scolaire : les disciplines et leurs "thèses" respectives

La scolarité de l'étudiant sous l'Ancien Régime consistait en elle-même à soutenir des thèses. L'Université comptait quatre facultés : arts, théologie, décret (droit canon) et médecine.

La faculté des arts constituait le passage obligé de tout "escolier", avec l'étude des arts libéraux, fondements de la connaissance : le *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique et astronomie). Une fois passé par la faculté des arts, c'est-à-dire "maître" ès arts, ce qui constituait le premier grade académique, il pouvait entrer en licence dans la discipline qu'il choisissait puis, s'il le désirait et s'il en avait les moyens, aller jusqu'à la maîtrise.

La maîtrise de théologie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles demandait douze années d'étude, y compris les six années obligatoires à la faculté des arts. Le bachelier biblique soutenait d'abord la *quaestio temptativa*, première thèse de son cursus, qui lui conférait le grade de bachelier sententiaire, habilité à étudier les *Sentences* de Pierre Lombard. Puis la soutenance de la *quaestio sorbonica* le faisait admettre en licence, au terme de laquelle il était soumis à un examen écrit. Enfin la maîtrise requérait trois thèses : la *disputatio in vesperis*, l'*expectantiva* et l'*aulica*. Le candidat était à son tour devenu maître. La *resumpta* était sa première leçon donnée à d'autres étudiants.

Il y a tout lieu de croire que les facultés de droit et de médecine étaient fondées sur le même modèle. Du XV<sup>e</sup> siècle à la Révolution, le système demeura inchangé. On vit apparaître à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le texte des thèses elles-mêmes, le terme de "docteur" en théologie et en médecine pour désigner le grade le plus élevé (*Dictionnaire de l'Académie*, 1798). À partir du XVII<sup>e</sup> siècle au moins, le doctorat, s'il constituait bel et bien l'aboutissement du cursus, ne donnait pas lieu, contrairement à la licence, à un vote final : il ne s'agissait que d'une pure cérémonie, devant les professeurs et le dédicataire plus ou moins prestigieux choisi par le doctorant.

## Les placards de thèse

Ce qui est communément appelé “placard de thèse” n’est, jusqu’au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu’un programme très succinct, en quelques lignes, l’expression d’une “position” doctrinale que le candidat défendait en huit ou dix heures. La teneur des propos échangés durant ces longues journées nous est échappée à tout jamais. Le “placard”, ou “thèse à image”, qui résumait le contenu de la position défendue par l’impétrant, ne témoigne que de la publicité faite à l’occasion de cette grande journée. Le texte proposé au public et visé par le président d’université, le syndic et un docteur, était fréquemment le même d’une thèse à l’autre, et s’il reflétait une opinion audacieuse, la tournure officielle l’amortissait considérablement. On y trouve les informations d’usage : noms du candidat et du président, grade, faculté, lieu, date et heure de soutenance, dédicace au mécène. Les placards et les “livrets” sont les seuls vestiges de l’activité intellectuelle de haut niveau des universités d’Ancien Régime. Ils n’en sont qu’un pâle reflet : imprimés pour certains depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (l’impression n’est obligatoire qu’au début du XVII<sup>e</sup>), les “placards” résument en quelques lignes un propos complexe, lorsqu’ils ne font pas la part belle aux illustrations, que l’on s’arrachait, et le livret, lorsqu’il existe, compte seulement, sauf exception, une dizaine de pages brochées.

## Identification

Il existe malheureusement fort peu de bibliographies rétrospectives françaises : ni le droit, ni la théologie, pas plus que la philosophie n’ont donné lieu à des travaux comparables à ceux menés par Noé Legrand pour la médecine (1913). En revanche, nombre de bibliographies allemandes et néerlandaises<sup>1</sup> ont été publiées dès le XVII<sup>e</sup> siècle, recueillant le fruit des travaux universitaires de telle ou telle faculté. Le lecteur pourra donc consulter les études plus ou moins récentes pour délimiter ses recherches, s’aventurer dans les bibliographies constituées par les ordres religieux pour connaître les matières traitées dans les différentes *conclusiones*, *disputationes*, *dissertationes* et *questiones*, enfin s’appuyer sur les catalogues allemands qui signalent parfois certaines thèses françaises.

1 Pour les thèses étrangères anciennes, se reporter au chapitre consacré aux thèses étrangères, p. 69, notamment aux rubriques concernant l’Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le fonds [Th Varia], p. 79.

## Ouvrages généraux

- *Bibliographie de l’histoire des universités françaises, des origines à la Révolution, vol. 1, Généralités*, Institut de recherche et d’histoire des textes, Institut national de recherche pédagogique, Comité international des sciences historiques, Commission internationale pour l’histoire des universités ; Paris : Picard, 1981.  
Salle J [944/306.4 INST b1] ; salle X [370.016 GUEN b1] ; Réserve des livres rares [BIBL-L-17] ; magasin [4 Q 8990 (1)]
- *Éléments pour une histoire de la thèse*, par Claude Jolly et Bruno Neveu ; Paris : Klincksieck, 1993, coll. Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne, 12.  
Salle X [370 JOLL e]
- *L’Enseignement classique au XVIII<sup>e</sup> siècle : collèges et universités*, par Pierre Costabel ; Paris : Hermann, 1986,  
Salle C [507.090 3 TATO e1] ; salle X [370 COST e]
- *La Faculté de décret de l’Université de Paris au XV<sup>e</sup> siècle*, par Marcel Fournier, Léon Dorez et Émile Van Moé ; Paris : Imprimerie nationale, 1895-1942, 4 vol. | Salle L [944.36 HIST fa] ; magasin [Fol Lk7 12596 (19, 1-4)], [Fol Z-Le Senne 509]
- *Histoire de la thèse de doctorat en médecine d’après les thèses soutenues devant la faculté de médecine de Paris*, par Anna Delage ; Paris : 1913.  
Magasin [8 Th Paris 2204]
- *Iconographie des thèses, notice sur les thèses dites historiées soutenues ou gravées, notamment par des Picards*, par Ferdinand Pouy ; Amiens : Caillaux, 1869. | Magasin [V 49923] ; [Microfiche V 49923]
- *La Littérature quodlibétique de 1260 à 1320*, par Mgr P. Glorieux ; Lille : Desclée de Brouwer, 1925, 2 vol. | [Microfiche 8 Z 21364 (5) et (21)]
- *Les Questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine*, par B.C. Bazan, G. Fransen, J.W. Wippel ; Turnhout : Brepols, 1985.  
Chaque chapitre commence par une bibliographie des sources. De précieuses indications sur le déroulement de la scolarité médiévale sont complétées par des conseils pour identifier chaque type de *quæstio*.  
Salles J et L [940.102 TYPO t 44-45] ; salle de Références de Richelieu [940.101 6 TYP 44-45] ; salle X [909.07 TYPO 44-45]

- *Sources de l'histoire des universités françaises au Moyen Âge*, par Marie-Henriette Jullien de Pommerol, Institut national de recherche pédagogique, Service d'histoire de l'éducation ; Paris : INRP, 1978. Salle X [370.016 JULL s] ; magasin [8 L43 188 (1)]

## Arts libéraux

- *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus...*, par les Pères Augustin et Aloys De Backer, nouvelle éd. par Carlos Sommervogel, S.J. ; Héverlé-Louvain : Éditions de la Bibliothèque S.J. Collège philosophique et théologique, 1960, réimpr. de la 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles-Paris-Toulouse, 1890-1932. Cet ouvrage, qui recense la totalité des publications des Jésuites, constitue par conséquent aussi une bibliographie de thèses de philosophie par villes et par collèges du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution. | Salle X [255.016 JESU s1-12]
- *Bibliographia philosophica vetus*. Pars 8 : Theses academicae, Risse, W. ; Hildesheim : Olms, 1998. Signale les thèses imprimées avant 1800 et des localisations en bibliothèques (en Allemagne le plus souvent) ; T. 1 *Index disputationum* Aagardus-Maes | T. 2 *Index disputationum* Maestlinus-Zyra ; *Opera anonyma* | T. 3 *Index respondentium*. | Salle K [100.16 RISS b8.1 2 3]
- *The Medieval Liar, a catalogue of the insolubilia-literature*, by Paul Vincent Spade ; Toronto : Pontifical institute of mediaeval studies, 1975. Les *insolubilia* constituent avec les *sophismata* et les *impossibilia* le témoignage de l'activité universitaire à la faculté des arts : on y retrouve les thèmes des questions disputées durant le *trivium* et le *quadrivium*. Cette bibliographie tente de couvrir un *corpus* allant du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Textes anonymes en tête, puis classement par ordre alphabétique d'auteur. En appendice, liste des *incipit* par ordre alphabétique, liste des bibliothèques conservant les manuscrits cités. | Magasin [4 Q 7876 (5)]

## Théologie

### Moyen Âge

- *Quodlibets de Thomas de Bailly*, introduction par Mgr. P. Glorieux ; Paris : Vrin, 1960. Texte critique des questions quodlibétiques soutenues par et devant Thomas de Bailly, maître ès théologie du XIV<sup>e</sup> siècle. Avec introduction, notes et index. Salle K [189.409 2 THOMb 4 quod] ; Manuscrits occidentaux [Impr-8-7320] ; magasin [4 R 7736 (9)]

### De 1500 à 1536

- *Biographical Register of Paris doctors of theology, 1500-1536*, by James K. Farge ; Toronto : Pontifical institute of mediaeval studies, 1980. Sous le nom de chaque docteur figure sa bibliographie, dont les thèses soutenues ou dirigées par lui. Index des noms de personnes et de lieux, des collèges, ordres religieux ou sociétés religieuses. Index sujets. Partie consacrée aux sources manuscrites. Entièrement en anglais. Salle X [230 FARG b] ; Manuscrits occidentaux [Impr-8-6468] ; magasin [4 Q 7876 (10)]

### De 1500 à 1720

- *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti...*, inchoavit R.P.F. Jacobus Quéfif et Jacobus Echard ; Paris : Ballard et Simart, 1719-1721, 2 vol. Bio-bibliographie des principaux textes dus aux Dominicains. Un *Index materiarum* à la fin du second tome donne, sous la rubrique *Theologia scholastica* (p. 951 à 955), la liste des maîtres et celle des auteurs qui "*summas, quodlibeta, quaestiones et tractatus theologicos scripserunt*", et celle des "*theses theologicas varii argumenti*". S'aider ensuite de la table des noms. Salle X [255 PREC 1-2] ; magasin [RES-Q-14-15] et [Q 41-42]

### Du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution

- *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus...*, par les Pères Augustin et Aloys De Backer, nouvelle éd. par Carlos Sommervogel, S.J. ; Héverlé-Louvain : Éditions de la Bibliothèque S.J. Collège philosophique et théologique, 1960, réimpr. de la 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles-Paris-Toulouse, 1890-1932. Le volume X, qui constitue les tables de l'ouvrage, distingue des rubriques telles que "Théologie dogmatique" (p. 103-187) et "Théologie morale" (p. 190-227) qui comptent des sous-parties intitulées "thèses générales" : on trouve là des listes de thèses aux titres abrégés, avec mention d'année. De nombreuses thèses sont également signalées sous les autres sections. Salle X [255.016 JESU s1-12]

## Médecine et disciplines scientifiques

- *Bibliotheca botanica sive Catalogus auctorum et librorum qui de re botanica, de medicamentis ex vegetabilibus paratis, de re rustica, et de horticultura tractant*, par Jean-François Séguier ; Lugduni Batavorum : C. Haak, 1740, 3 parties en 1 vol. Classement par *praeses*. Indication du titre, de l'année et du *respondens*. Magasin [Q 877-879] et [S 5467-5469]

- [Catalogues manuscrits des dissertations de médecine soutenues à l'université de Strasbourg de 1701 à 1772 inclus]

Document manuscrit. Dans la liste principale : classement par année, mention du nom du candidat et titre abrégé. Petite liste complémentaire, manuscrite également, donnant des thèses de 1631 à 1760. | Magasin [Delta 3646]

- *La Collection des thèses de l'ancienne faculté de médecine de Paris depuis 1539 et son catalogue inédit jusqu'en 1793, documents sur l'histoire de la Faculté pendant la Révolution*, par Noé Legrand ; Paris : H. Champion, 1913. Contient à peu près 4 000 thèses

Document numérisé [NUMM 82392] ; [Microfiche M 8721 (50)] ; magasin [8 T21-756 (50)]

- *Museum disputatorium physico-medicum tripartitum*, par Johann C. Heffter ; Zittaviae Lusatorum : Schoepsianis, 1763-64, 2 vol.

Recense 18 498 thèses européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>. Classement par ordre alphabétique de *præses*, mention abrégée du titre, parfois indication de l'année. Précieux index par sujet et index des *respondens*.

Magasin [Q 880-881] et [Q 3006-3007]

- *Quæstionum medicarum, quæ circa medicinæ theoriam (...) scilicet ab anno 1763 ad annum 1786*, Le Mans: Monnoyer, 1911.

Magasin [8 T6 1111] et [Mfiche 8 T6 1111]

- *Traité des principaux objets de médecine, avec un sommaire de la plupart des thèses soutenues aux écoles de Paris, depuis 1752 jusqu'en 1764*,

par M. Robert ; Paris : Lacombe, 1766, 2 vol.

Magasin [8 T30 131]

## Localisation

### À la BnF

La recherche des thèses d'Ancien Régime imprimées présentes sur le site François-Mitterrand requiert deux démarches distinctes : une recherche par mots du titre ou auteur dans le catalogue informatisé BN-Opale Plus et, en cas d'échec, le recours éventuel aux cotes magasin indiquées ci-après. Ce chapitre donne pour chaque département de la Bibliothèque les cotes de thèses d'Ancien Régime : il entend ainsi proposer des pistes de recherche sur ces fonds. La principale difficulté rencontrée par le chercheur est la dispersion des thèses : quand des cotes se suivent et semblent former des ensembles, elles sont indiquées ici en exemple. En effet, aucun point d'accès dans le catalogue informatisé ne permet actuellement de visualiser ensemble toutes les notices de thèses d'une même université ou d'une même discipline : seul le fichier des thèses de sciences médicales (en deux parties : du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1936, et de 1936 à 1959), en salle X, offre cette possibilité.

#### Pratique

Pour interroger par cotes dans le catalogue BN-Opale Plus, cliquer sur **Cotes** dans le menu de gauche, sous la rubrique **Recherches spécifiques**. Puis saisir la cote dans la zone de saisie comme indiqué ci-dessous dans les exemples. Il est possible de trier les notices par ordre chronologique. Il serait bon, avant de commencer une recherche dans BN-Opale Plus, de se constituer un petit lexique des termes latins souvent rencontrés dans les titres qui intéressent le lecteur (*propositiones*, *positiones*, *conclusiones eruditorum*, *conclusiones examini*, par exemple).

#### Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme À savoir

Jusqu'en 1996, les ouvrages de la Bibliothèque nationale recevaient à leur entrée dans les magasins une cote comprenant l'une des lettres de l'alphabet. Cette cotation fut mise en œuvre par le bibliothécaire du roi, Nicolas Clément, entre 1675 et 1683 : elle répartit les fonds en 23 séries qui répondent aux différents champs de la connaissance. Pour les collections jusqu'en 1875 environ, la cote commence par la lettre, sans mention de format. Ce sont ces lettres qui figurent ici en regard de chaque paragraphe.

#### Écriture sainte : [A 5600]

Sous cette cote sont regroupées près de 2 000 thèses de théologie, dont 200 seulement soutenues en France (Strasbourg) aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>

## Droit

Dans la troisième partie des *Questions disputées* (*op. cit.*, p. 266), G. Fransen fait état du projet de répertoire des questions canoniques "en bonne voie pour la période antérieure à 1234". Il n'existe actuellement aucun autre projet de catalogue des thèses de droit sous l'Ancien Régime, qu'elles aient été soutenues par des canonistes ou des civilistes.



siècles. Elles sont classées par ordre alphabétique de nom des candidats.

Exemples : [A 5600 (1) à (2028)]

### **Théologie catholique : [D]**

Plus de 150 thèses des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles soutenues à Angers, Caen, Douai, Grenoble, Le Mans, Montpellier, Nantes, Noyon, Orléans, Paris, Pont-à-Mousson, Reims, Rouen, Saint-Denis, Saumur et Toulouse. Ces thèses sont mêlées à d'autres ouvrages portant sur la théologie catholique.

Exemples : [D 2813 à 2822] ; [D 2861 à 2874] ; [D 7076 à 7093]

### **Théologie protestante : [D2] et [D2\*]**

Environ 1 300 thèses de théologie protestante, dont 320 françaises, soutenues pour l'essentiel à Strasbourg, Sedan et Saumur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [D2 942], [D2 1891 (1) à (69)], [D2 2668 (1) à (26)]

Cotes [D2\* 2850 à 4000]

### **Géographie et histoire générale : [G]**

Plus de 130 thèses en histoire, philologie, théologie, soutenues à Strasbourg au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Exemples : [G 7198 à 7213]

### **Histoire ancienne : [J]**

Plus de 60 thèses, pour la plupart du XVII<sup>e</sup> siècle et soutenues à Strasbourg.

Exemples : [J 5851 à 5860] ; [J 6624 à 6642], [4 J Pièce 100 à 103] (certaines localisations indiquent la Réserve)

### **Histoire de France : [L]**

Plus de 40 thèses d'histoire, pour la plupart soutenues à Strasbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Exemples : [4 La6-14] ; [4 Lk2-1157] ; [4 Ln20-1]

### **Histoire d'Allemagne : [M]**

Plus de 50 thèses d'histoire ou de droit, quelques-unes de philosophie et de philologie, des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, soutenues pour la plupart à Strasbourg.

Exemples : [M 6162] ; [Mz 3804 à 3817]

### **Sciences philosophiques, morales et physiques : [R]**

Plus de 430 thèses, dont une grande partie sont conservées à la Réserve des livres rares. Elles ont été soutenues à Paris, Tours,

Beauvais, Senlis, Orange ou Strasbourg, en philosophie et physique, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [R 6617 à 6631] ; [R 25630 à 25634] ; [4 R 1643 (1) à (10)] ; [4 R Pièce 497 à 506] ; [Rp 12779 à 12798] ; [Rz 222 à 297] ; [Rz 405 à 450] ; [Rz 882 à 918] ; [Rz 2595 à 2604]

### **Département Droit, économie, politique**

#### **Droit de la nature et des gens : [E\*]**

Sous cette lettre existent une cinquantaine de cotes de thèses de droit soutenues à Strasbourg au XVII<sup>e</sup> siècle.

Exemples : [E\* 490 (1) à (8)], [E\*Z 56 à 77]

#### **Jurisprudence : [F]**

Plus de 700 thèses de droit (disputations inaugurales, pour une large part) soutenues à Strasbourg aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [F 5994 à 6122] ; [F 8602 à 8714] ; [F 10995 à 11074] ; [4 F Pièce 361 à 479] ; [Fp 1 à 10] ; [Fz 139 à 164] ; [Fz 295 à 300] ; [Fz 334 à 339]

### **Département Sciences et techniques**

#### **Sciences naturelles : [S]**

Près de 180 thèses de médecine soutenues à Paris, Strasbourg, Montpellier et Nancy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [S 5801 à 5950] ; [S 6047 à 6084] ; [S 6183 à 6220]

#### **Médecine**

Certains recueils indiqués ci-dessous n'ont pu encore faire l'objet d'un catalogue détaillé dans BN-Opale Plus : le lecteur trouve ainsi la mention d'un titre, mais ignore s'il se trouve devant une thèse unique ou plusieurs pièces réunies. Les indications suivantes, si succinctes soient-elles, permettront d'orienter la recherche.

#### **[Th France 8 à 17, 100 à 115]**

Environ 200 thèses principalement du XVIII<sup>e</sup> siècle (on en trouve cependant du XVII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècles), soutenues dans les principales facultés de France.

#### **[4 Th Bordeaux 1]**

Décrit par Véronique Meyer, "Un recueil de thèses de médecine bordelaises" in *Revue française d'histoire du livre*, 62<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 80-81, 1993, p. 231-270.

#### **[8 Th Montpellier 1 à 10]**

411 pièces classées par ordre alphabétique de nom du candidat.

**[8 Th Montpellier 11 à 21]**

196 pièces de l'an VI à l'an IX de la République, classées dans l'ordre chronologique.

Autres : [8 Th Montpellier 2000 à 2044, 2086 à 2124, 4000 à 4081]

**[8 Th Paris 1bis à 15]**

Environ 1 960 thèses du XVIII<sup>e</sup>, reliées en 15 volumes, classées par ordre alphabétique de candidat, puis dans l'ordre chronologique.

**[8 Th Paris 7265 et 7265 (bis)]**

Recueils de thèses des écoles de chirurgie de Paris, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (comptant respectivement 84 et 93 pièces).

**[8 Th Paris 7284 et 7285]**

Recueil de thèses de chirurgie du XVIII<sup>e</sup> siècle (comptant respectivement 68 et 77 pièces).

**[8 Th Strasbourg 128 à 141]**

14 volumes reliés, où les thèses sont classées par ordre alphabétique de nom du candidat.

**[8 Th Strasbourg 142 à 168]**

Variété remarquable de thèses d'Ancien Régime des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dont des *Disputationes medicae in Germania*, et le volume 160 sur la "Melancholia".

**[Th Varia 1 à 4529]**

Thèses de médecine des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles essentiellement (les dernières datent du début du XX<sup>e</sup> siècle) : les principaux pays représentés sont l'Allemagne et les Pays-Bas. On trouve également des thèses suisses, belges, suédoises, anglaises et autrichiennes, un nombre conséquent de thèses strasbourgeoises et quelques parisiennes.

Classement par ordre alphabétique, soit de nom du candidat soit de thèmes (pathologies, parties du corps, par exemple).

**Département Littérature et art**

Les thèses de lettres à proprement parler n'existent pas sous l'Ancien Régime. C'est pourquoi le département Littérature et art, disposant de fonds anciens, ne conserve pas de séries imposantes de thèses d'Ancien Régime, les principales matières traitées avant le premier Empire étant la théologie, la philosophie, le droit et les sciences médicales.

**Sciences et arts : [V]**

Une centaine de thèses de mathématiques (algèbre et géométrie), physique, sciences appliquées (art militaire par exemple) et philosophie, soutenues à Paris et Strasbourg aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [V 4186 (1) à (9)] ; [V 9891 à 9894] ; [Vp 3530 à 3557] ; [Vz 1002 à 1075]

**Linguistique et rhétorique : [X]**

Une vingtaine de thèses soutenues principalement à Strasbourg aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [X 4142 à 4163]

**Poésie latine : [Yc]**

Une vingtaine de thèses sur la poésie, la rhétorique ou la philosophie latine, soutenues pour la plupart à Strasbourg au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Exemples : [Yc 3625 ] ; [4 Yc Pièce 82 à 85]

**Chirurgie**

Thèses des écoles de chirurgie de Paris, XVIII<sup>e</sup> siècle.

Exemples : [4 Z-Le Senne 2546 (1) à (73)]

**Réserve des livres rares****Médecine**

La Réserve des livres rares conserve une précieuse collection de 980 thèses de médecine soutenues en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, reliées en 7 volumes sous les cotes [TH FRANCE 1] à [TH FRANCE 7]. Les thèses y ont été classées par ordre alphabétique des candidats. Elles figurent en principe toutes dans le catalogue BN-Opale Plus.

**Histoire ecclésiastique : [H]**

Une cinquantaine de thèses de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, soutenues principalement à Strasbourg.

Exemples : [H 3488 à 3492] ; [Hz 130 à 144]

**Sciences philosophiques, morales et physiques : [R]**

Environ 430 thèses, dont une grande partie est conservée à la Réserve. Elles ont été soutenues à Paris, Tours, Beauvais, Senlis, Orange ou Strasbourg, en philosophie et physique, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Exemples : [R 2250 à 2260] ; [R 2290 à 2388] ; [R 2482 à 2489]

## Département des Manuscrits

Le département des Manuscrits conserve nombre de thèses d'Ancien Régime sous forme imprimée, réparties dans ses différents fonds, des *quaestiones* médiévales sous forme manuscrite, ainsi que des documents relatifs aux thèses censurées par le Parlement ou l'Université, sans compter des manuscrits de thèses de l'École des chartes dont certaines n'ont pas fait l'objet d'une publication.

Il n'existe aucun fichier spécifique aux thèses, il convient donc de se reporter aux index des différents fonds cités ci-dessous. Les placards de thèses sont insérés dans des recueils de manuscrits, aussi ne faut-il écarter aucun fonds *a priori*. Ne sont indiqués ici que les tables et les catalogues munis de tables : on trouvera la description bibliographique de l'ensemble des catalogues des manuscrits de la Bibliothèque dans :

- Les *Catalogues du département des Manuscrits... [1] Manuscrits occidentaux*, par Lydia Mérigot et Pierre Gasnault ; Paris : Bibliothèque nationale, 1974.  
salles I et X [017 MSOC 1c et cat3] ; salle de Références de Richelieu [017 MSS CAT].

## Fonds latin et nouvelles acquisitions latines

- *Catalogus codicum mancriptorum Bibliothecae regiae* ; Parisii : e typografia regia, 1739-1744, 4 vol.

Les tomes III et IV concernent les manuscrits latins. L'index Authorum couvre les 8 000 premiers numéros du fonds.

Manuscrits occidentaux : usuels salle de lecture ; [Impr-Fol-158] ;  
salle X [017 MSOC 1 cat1 à 4] ; magasin [Q 358-361]

- *Catalogue général des manuscrits latins*, tables des tomes I et II, par Pierre Gasnault et Jean Vézin, des tomes III à VI, par Denise Bloch, Marie-Pierre Laffitte et Jacqueline Schlafer, du tome VII, par Françoise Bléchet, Marie-Françoise Damongeot et Marie-Pierre Laffitte ; Paris : Bibliothèque nationale, 1968-1991.

Les tables analytiques, aux entrées **Théologie > questions** et **Droit canonique > questions**, indiquent des pistes de recherche intéressantes. Manuscrits occidentaux : usuels salle de lecture ; salles I et X [017 MSOC 1 la2 tb] ; salle de Références de Richelieu [017 MSS LAT CG (8) à (12)] ; magasin [4 Q 2525 (bis)]

- Index alphabétique auteurs-matières en 4 registres manuscrits. Couvre les numéros 8 823 à 18 613 du fonds latin. Voir les entrées **théologie** et **questions**.

Manuscrits occidentaux : usuels salle de lecture ; salle X : microfiche [MF 205.1.19]

## Fonds français et nouvelles acquisitions françaises

On trouvera des placards de thèses, ou livrets, en philosophie, médecine, droit et théologie, soutenues à Paris et en province, aussi bien dans l'*Ancien supplément français* que dans l'*Ancien Saint-Germain*.

- *Catalogue général des manuscrits français : table générale alphabétique des ancien et nouveau fonds (n°1-33 624) et des nouvelles acquisitions (n°1-10 000)*, par Alexandre Vidier et Paul Perrier ; Paris : Leroux, 1931-1948. Consulter par villes et universités. Par exemple : **Université de Paris > Faculté de théologie**. Pour les numéros postérieurs à 10 000, consulter les tables du catalogue, volume par volume.

Manuscrits occidentaux : usuels salle de lecture ; salle X [017 MSOC 1 fr tb1-6] ;  
salle de Références de Richelieu [017 MSS FRA CG (14-19)] ;  
magasin [8 Q 2188 (bis, 1-6)]

## Fonds particuliers

- *Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury*, par Auguste Molinier ; Paris : Picard, 1881.

Ce catalogue ouvre quelques pistes, qui pourront être exploitées grâce à la référence suivante.

Manuscrits occidentaux : usuels salle de lecture ; salle X [017 MSOC 3 jol] ;  
salle de Références de Richelieu [017 MSS FLE] ; magasin [8 Q 1929]

- *Inventaire détaillé de la collection Joly de Fleury*.

Ce fonds compte plus d'une centaine de thèses du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont une bonne part furent soutenues à la faculté de théologie d'Angers.

Manuscrits occidentaux : fichier en salle de lecture ;  
salle X : microfiche [MF 205.1.126]

- *Catalogue de la collection Dupuy*, par Léon Dorez, table alphabétique par Suzanne Solente ; Paris : Leroux, 1928.

L'entrée **Université de Paris > thèses** indique quelques références utiles. Manuscrits occidentaux : usuels salle de lecture ; Estampes et photographie [Yf2-20] ; salle X [017 MSOC 3 dup.tb] ; magasin [8 Q 2510]

## À savoir

Les différents catalogues des manuscrits sont consultables sous forme de microfiches en salle de Références, site Richelieu.

### Département des Estampes et de la photographie

Le fonds de thèses historiées conservé au département des Estampes constitue un ensemble iconographique de première importance, étant donné la rareté des frontispices de thèses et des placards complets. Ceux-ci représentent la plupart du temps une allégorie, alliée au portrait du dédicataire de la thèse, raison pour laquelle l'inventaire du fonds français signale des placards cotés N (série des portraits).

#### Pratique

Il n'existe pas de fichier spécifique aux placards de thèses, mais le catalogue BN-Opaline signale les principales cotes lorsqu'on interroge par titre, en cochant **contient les mots** et en entrant **thèse**. Si le nom de l'artiste graveur est connu, les pièces sont conservées dans les recueils cotés à son nom. Il est donc indispensable de compléter la recherche en précisant tous les noms de graveurs susceptibles d'avoir réalisé ce genre de travail (par exemple : Larmessin, Landry, Hurel). Pour ce faire, deux recherches sont complémentaires : l'une dans BN-Opaline, au nom de l'artiste, l'autre dans l'inventaire imprimé du fonds français, par artiste et par siècle, pour les noms allant de A à L (*cf. infra*).

Enfin, même si certaines pièces sont cataloguées une à une, la plupart figurent dans des recueils (montés ou non) qui ne sont pas décrits pièce à pièce. Il faut donc demander le volume (ou le microfilm) pour savoir ce qu'il contient.

La cote principale est [AA 6 THESES] : il s'agit de deux boîtes de très grand format, microfilmées, qui conservent des pièces datées de 1622 à 1790 (quelques pièces ne sont pas datées), en théologie, philosophie, droit, chirurgie, anatomie et pharmacie.

D'autres placards de thèses (entiers ou en morceaux) sont conservés dans les séries ou sous les cotes suivantes :

- [Ka] : arts académiques, éducation générale, livres, jeux, thèses
- [Ka 10 à 12] : thèses de philosophie par Joseph de Ruffée
- [Kb-mat-3-Folio] : série consacrée à l'enseignement
- [P] : sciences chronologiques
- [Pc] : blasons et armoiries
- [Pc-1-Fol], [Pc-2-Fol] et [Pc-3-Fol] : série des armoiries, dont le 1<sup>er</sup> volume est entièrement consacré aux armoiries de thèses
- [Pc3] et [Microfilm P010340 – 011156] : recueil de thèses italiennes et de pièces diverses étrangères.

Ouvrage de référence :

- *Inventaire du fonds français. Graveurs du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Paris : Bibliothèque nationale, 1932-  
Estampes [017.EST IFF16-18] ; salle de Références de Richelieu [017 EST XVI-XVIII] ; Monnaies, médailles et antiques [00001-BN-EST-4] ; Réserve des livres rares [ILLUSTR-GZ-7] ; salles I et X [017 ESTA 1 g1-3] ; salle W [769.944 BIBL i] ; magasin [4 V 12647 (1) et (2)] ; [4 V 14707 (1) à (9)] ; [4 V 12583 (1) à (9)]

- *Les Thèses gravées au XVII<sup>e</sup> siècle : catalogue*, par Annie Prouté ; Mém. 2<sup>e</sup> cycle, Paris IV : 1982, 248 f.

180 thèses cataloguées dont une seule en grec ; datant toutes du règne de Louis XIV et localisées aux Estampes ; index des candidats, des dédicataires, des saints dédicataires, des éditeurs, graveurs, inventeurs et thèmes.  
Estampes [Yc 856-4]

- *Images de thèses du XVII<sup>e</sup>, Université de Poitiers ; Aperçu sur les frontispices de thèse : définition et méthodologie à partir de quelques exemplaires dédiés à Louis XIV*, tirés à part d'articles de Véronique Meyer.  
Estampes [Tap-20-boîte 4]

- *Abraham Bosse savant graveur*, sous la direction de Maxime Préaud et Sophie Join-Lambert ; coédition Bibliothèque nationale de France / Musée des Beaux-Arts de Tours, 2004, 336 p.  
Contributions de V. Meyer : quelques beaux exemples de placards de thèses. Salles E, I, T, X, Y, à l'Arsenal et à la bibliothèque-musée de l'Opéra ; magasin [2004-112556]

#### Bibliothèque de l'Arsenal

Grâce à la conversion rétrospective des fichiers effectuée en 2004-2005, le lecteur pourra recourir au catalogue BN-Opale Plus pour rechercher les thèses d'Ancien Régime conservées à l'Arsenal, en particulier s'il en connaît le titre ou l'auteur. En revanche, s'il recherche des thèses par discipline, il lui sera nécessaire de consulter le *Catalogue méthodique du fonds ancien de l'Arsenal* (ou *Table de divisions par ordre de matière suivant laquelle les livres ont été classés et successivement numérotés*), ouvrage manuscrit en libre accès en salle d'accueil.

#### Pratique

Restreindre sa recherche : dans **recherche avancée**, sous la rubrique **collections**, désélectionner tout, et cocher uniquement **Arsenal (collections imprimées)**. Puis faire la recherche par **titre** et **contient les mots** : par *quæstio(nes)*, *disputatio(nes)*, *dissertatio(nes)*, par exemple.

Les placards de thèses n'apparaissent pas dans BN-Opale Plus : s'adresser au conservateur en charge du fonds des estampes à l'Arsenal.

La bibliothèque de l'Arsenal conserve un remarquable ensemble de 453 thèses de médecine soutenues à Montpellier au XVII<sup>e</sup> siècle, sous la cote [4 s 2429 (1) à (11)]. Concernant la médecine, on trouve également 34 thèses montpelliéraines du XVII<sup>e</sup> siècle sous la cote [4 s 2397], et un ensemble de 24 thèses de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, soutenues à Paris et Nancy, sous la cote [4 s 2450]. D'autres recueils existent, dispersés parmi les collections dont le classement est systématique : en droit ([fol J 1349], par exemple) ou en théologie (recueil Conrart, 5423], par exemple), qu'il s'agisse de thèses *pro licencia, pro Baccalaureatus gradu consequendo*, ou simplement condamnées.

Ouvrage de référence :

• *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, T.I-VIII, par Henry Martin ; Paris : E. Plon, 1885-1899.

Voir dans la Table générale (tome VII) à **thèses, faculté de médecine, théologie, questiones et quodlibets**. Donne les anciennes cotes Arsenal. Arsenal : usuels ; salle X [011.31 CMB 1.1-8] ; salle de Références de Richelieu [011.31 FRA ARS] ; magasin [8 Q 1002 (1,1-1,8)]

## Autres fonds

Pour effectuer des recherches dans d'autres fonds, se référer aux ouvrages suivants et se reporter à la p. 24 pour la Sorbonne et la Bibliothèque interuniversitaire de médecine ("Autres établissements de conservation"). Les bibliothèques des villes universitaires les plus anciennes conservent de remarquables collections de thèses d'Ancien Régime (par exemple, la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier, ou la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg). D'autres bibliothèques parisiennes en conservent également (Sainte-Geneviève, Mazarine, Cujas entre autres) : se renseigner auprès d'elles.

Les quelques ouvrages qui suivent ne constituent qu'une esquisse de bibliographie.

• *Les Anciennes Thèses de l'École de médecine de Montpellier, collations de grades et concours professoraux*, par A. Germain ; Montpellier : Boehm, 1886. Reproduction et analyse du texte de thèses du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aucun index. | Magasin [4 T6 959]

• *Index général des manuscrits décrits dans le "Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France"*, sous la direction de Michel Popoff ; Paris : Références, 1993, 3 vol.

Cet index permet une recherche par mots-clés dans les fonds de manuscrits des bibliothèques publiques de France (hors Paris). On trouve notamment des résultats en cherchant à **thèse, soutenance, thèse de doctorat, médecine > thèses, théologie > thèses, droit > thèses, philosophie > thèses**, qui renvoient vers les bibliothèques de villes telles que Strasbourg, Besançon, Reims, Bordeaux ou Beauvais.

Salle I [011.31 POPO i1-3] ; salle X [011.31 CMA i1-3] ; salle de Références de Richelieu [011.31 FRA X (1-3)] ; Arsenal : [Usuel Catalogues 5-6 (bis, 1-3)] ; magasin [4 Q 12660 (1-3)].

• "Essai d'une bibliographie de l'ancienne université de Paris" dans *Revue des bibliothèques*, par Émile Chatelain et Albert Maire ; 1891, p. 282-306. Les thèses anciennes conservées à la Sorbonne sont classées par facultés (théologie p. 282, droit p. 290, médecine p. 293, arts p. 306) et par collèges. Microfilm [8 Q 1813]

## À savoir

Le cahier p. 209-272 est inséré par erreur entre les p. 144 et 178.

• *Les Thèses de l'ancienne faculté de médecine de Reims*, par le Dr Octave Guelliot ; Reims : Michaud, 1889. Historique et bibliographie, avec table des matières. Les thèses sont présentées selon un ordre systématique : chimie, pathologie, chirurgie, médecine légale, épidémiologie, hygiène. Magasin [8 T6 1006]

• *Les Thèses médicales soutenues à Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et le Collège royal de chirurgie de 1774 à 1792*, par Jean Rousset ; Lyon : éditions de la Guillotière, 1949. Historique et analyse: une seule thèse du XVII<sup>e</sup> siècle. Classement chronologique. | Magasin [4 T 3180]

Thèses &  
mémoires  
des grandes  
écoles  
& grands  
établissements  
français

# Introduction

En 1999, la France comptait 244 écoles doctorales, et leur nombre est en augmentation constante. Le chapitre qui suit tente de donner un aperçu du vaste champ documentaire propre aux grandes écoles et aux grands établissements, sachant que la plupart des mémoires ou thèses soutenus par leurs élèves, qui ne sont pas systématiquement déposés à la BnF, constituent un vivier dont l'actualité ne manquera pas d'intéresser le chercheur. C'est pourquoi l'adresse et le site Internet éventuel des bibliothèques de ces institutions sont indiqués.

La sélection des établissements a été réalisée à partir d'une liste abrégée des grandes écoles, donnée par le ministère de l'Éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/sup/grdecole.htm>). Les ENS (Écoles normales supérieures) ne sont pas citées, les thèses présentées par les normaliens, inscrits à l'université, apparaissant déjà largement dans le *Sudoc*. Ce chapitre s'appuie aussi sur l'ouvrage de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), *Guide to the availability of theses*, éd. 1981-1984 (salle 1, 011.75 IFLA g1-2), qui donne la liste des établissements habilités à décerner le grade de docteur et à délivrer des diplômes de haut niveau venant sanctionner des mémoires ou écrits académiques de qualité.

Même s'ils participent aux serveurs de texte qui mettent nombre de thèses en ligne, certains établissements font l'objet d'une entrée supplémentaire dans la rubrique "Thèses imprimées", sachant que leurs bibliothèques conservent les exemplaires imprimés de ces thèses ou mémoires de fin d'étude, antérieurs à la mise en ligne.

## Thèses en préparatio

### THESA

Banque de données qui signale en 2004 près de 1 600 sujets de thèses en préparation dans 22 établissements de la Conférence nationale des grandes écoles (CNGE), à savoir en sciences de l'ingénieur, en économie et en gestion. La CNGE et l'Inist (Institut de l'information scientifique et technique) la produisent. Dès la première année d'inscription, le sujet de la thèse en cours y apparaît, et ce jusqu'à la soutenance. Un an après celle-ci, la thèse n'est plus signalée.

On peut effectuer des recherches par mots-clés, domaines de recherche, noms d'auteur, directeurs de thèse ou écoles d'inscription.

➔ <http://thesa.inist.fr>

## Thèses soutenues

### Thèses en ligne

#### Pratique

- voir aussi la rubrique "Thèses en ligne", p. 17.
- les *Signets de la BnF*, qui constituent un répertoire sélectif de sites Internet régulièrement mis à jour, proposent sous l'entrée **Thèses** une liste des sites de thèses en ligne. Ne sont ici évoqués que les principaux.

➔ <http://signets.bnf.fr/>

#### CITHER

Le site de l'INSA de Lyon héberge ce serveur dont le nom provient des termes Consultation en texte Intégral des THèses En Réseau, thèses de l'Institut national des sciences appliquées depuis 1997. Recherches possibles dans le texte même des thèses. Listes alphabétiques par année de soutenance. Les nouveautés font l'objet d'une rubrique.

➔ <http://csidoc.insa-lyon.fr/these/index.html>

#### ENA

Sous la rubrique Travaux des élèves se trouvent plus de 90 rapports de séminaire de l'École nationale d'administration rédigés depuis 1998 et une cinquantaine de mémoires de master en administration publique depuis 1999. Ces documents de haut niveau fournissent des états des lieux et des perspectives sur des thèmes tels que les politiques de santé (2003), énergie et société (2002) et le vieillissement de la population (2001).

➔ <http://www.ena.fr/>

## INRA

Ce site donne accès aux thèses disponibles en texte intégral : recherches effectuées dans l'une des unités de recherche de l'Institut national de recherche agronomique (INRA).

➔ <http://www.inra.fr/> (onglet Doctorants et Docteurs de l'INRA, puis les thèses en ligne à l'INRA)

## PASTEL

Ce serveur de texte a été créé en 2002 par Paristech, association de 10 grandes écoles parisiennes d'ingénieurs : l'Agro de Paris (INAPG), l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), l'École nationale supérieure de chimie et de physique (ENSCP), les Eaux et forêts (ENGREF), les Mines de Paris (ENSMP), l'École supérieure de physique et de chimie industrielle (ESPCI), l'École polytechnique, les Ponts et chaussées (ENPC), l'École nationale supérieure de télécommunications (ENST) et l'École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA). Il compte plus de 360 thèses dont l'année de soutenance va de 1994 à 2004. Les domaines couverts sont essentiellement les sciences exactes. Recherche possible sur un ensemble comprenant titre, mot-clé, index sujets et résumé.

➔ <http://pastel.paristech.org/>

## Travaux universitaires inédits de science politique

Site Internet qui fournit une liste de notices des travaux français sanctionnant un 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire, et certains travaux en ligne depuis 1994, issus de nombreux sites tels ceux de Paris I, Paris II, l'ENA, iQuesta (essentiellement Économie-gestion-commerce), Aix-Marseille III, Lille II, Lyon II, Rennes I, Jullep, ReperCom (répertoire de sites consacrés au droit communautaire), Réseau européen droit et société REDS et Lexana (bibliothèque électronique de droit africain). Comprend les mémoires de fin d'étude de l'École spéciale militaire (Saint-Cyr).

Recherche possible par auteurs, titres ou années. Classement méthodique : études générales, pensée politique, systèmes politiques, vie politique, politique gouvernementale, vie internationale.

Auparavant, le recensement des *Travaux inédits* de 1964 à 1999 a paru dans la *Revue française de science politique* (trimestriel), publiée par la Fondation nationale des sciences politiques et l'Association française de science politique (1951-).

Magasin [8 R 54864]

➔ <http://tuispn.online.fr/>

## Thèses imprimées

### Centre Sèvres

Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris, 35 bis, rue de Sèvres - 75006 Paris  
Les thèses de doctorat canonique soutenues devant le conseil de la faculté sont la plupart du temps conservées à la bibliothèque du Centre Sèvres, sans toutefois que cela soit systématique. On trouve également des mémoires de maîtrise et des thèses de philosophie, au milieu d'un fonds pour l'essentiel consacré à l'histoire des Jésuites. Catalogue informatisé consultable seulement sur place.

➔ <http://www.centresevres.com/>

### CNAM

Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin - 75003 Paris

La bibliothèque du CNAM conserve la majeure partie des thèses à partir du début des années 1970 dans ses disciplines de prédilection, et la totalité des 17 000 mémoires d'ingénieurs CNAM à partir de 1985 (Paris et centres de province). Le catalogue informatisé est interrogeable par spécialités.

➔ <http://www.cnam.fr/bibliotheque/catalogue.html>

Consultable à la BnF :

- *Catalogue des mémoires d'ingénieurs conservés à la Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers* t.1 1924-1969 ; t.2 1970-1976 ; Paris : Person, 1981-1982.
- Salle X [601.6 CONS c] ; magasin [8 Q 16206 (t. 1)] et [8 D4 MON 2565 (t. 2)]

### École centrale de Paris

École centrale des arts et manufactures - Grande voie des Vignes - 92295 Châtenay-Malabry

L'École centrale de Paris est habilitée depuis 1986 à délivrer le "doctorat de l'École centrale" en sciences de l'ingénieur. Chaque année, environ 50 thèses sont soutenues dans les laboratoires du centre de recherche. La liste des thèses soutenues depuis 1998, ainsi que les propositions de sujets de thèse sont accessibles sur le site, sous la rubrique recherche. Les thèses soutenues depuis 1986 sont consultables au centre de documentation de l'École.

➔ <http://www.ecp.fr/>

### École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Liste des bibliothèques des 45 centres de recherche : <http://www.ehess.fr/html/html/355.html>

Avec plus de 150 thèses et plus de 340 DEA soutenus pour la seule année 2003, les écoles doctorales de l'EHESS attirent nombre



d'étudiants étrangers. Le fonds considérable de thèses ainsi créé n'est pas entièrement signalé dans le *Sudoc*. Le site de l'EHESS propose, sous les rubriques Enseignement > Formations doctorales > Écoles doctorales > "pour aller plus loin", la liste des thèses soutenues depuis 1999 dans des disciplines telles que l'anthropologie, l'archéologie, la démographie, l'économie des institutions, l'esthétique, les études urbaines, l'histoire de l'art, des sciences, des techniques et des civilisations, l'histoire politique, la philosophie et les sciences sociales, les sciences du langage, et de manière générale tout ce qui concerne la sociologie.

➔ [http://www.ehess.fr/Enseignement/Ecole\\_doctorale/](http://www.ehess.fr/Enseignement/Ecole_doctorale/)

### École du Louvre

École du Louvre, Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel – 75001 Paris

On trouve à la bibliothèque de cet établissement, riche de 50 000 documents, 1 276 thèses de l'École du Louvre de 1886 à nos jours. Interroger le catalogue général par types de documents pour obtenir la liste des notices.

➔ <http://www.ecoledulouvre.fr/>

Consultable à la BnF :

Positions des thèses 1911/1944-1953/59

Positions des mémoires 1982-1987 ; 1995-1998

Magasin [8 V 62514] et [2000-101821]

### École nationale des chartes

École nationale des chartes, 19, rue de la Sorbonne – 75005 Paris

De 1849 (date des premières soutenances) à nos jours, près de 3 000 thèses de chartistes ont été soutenues sur les sujets les plus divers, avec une prédominance accordée à l'histoire médiévale et moderne, au moins jusqu'à ces trente dernières années.

Avant 1960, les thèses étaient seulement conservées par leurs auteurs, qui décidaient parfois de les déposer soit aux Archives nationales, où elles constituent la sous-série AB XXVIII, soit dans un autre établissement lié à leur carrière. À partir de 1961, un exemplaire de chaque thèse est toujours déposé aux Archives nationales en AB XXVIII (indiquer le nom de l'auteur et la date de soutenance pour que le numéro d'entrée puisse être retrouvé).

La communication jusqu'en 1960 est soumise à l'autorisation de l'auteur ; de 1961 à 1991, à la double autorisation de l'auteur et du directeur de l'École des chartes (formulaire en ligne); depuis 1991 : mêmes dispositions pendant un délai de 6 ans, ensuite consultation

libre. Des photocopies ne sont possibles que si l'auteur le mentionne expressément dans son autorisation, et aucun prêt à l'extérieur ne peut être accordé.

La liste des thèses soutenues chaque année avec le nom de l'auteur et des examinateurs se trouve en ligne sur le site de l'École nationale des chartes.

➔ <http://www.enc.sorbonne.fr>

Consultable à la BnF :

• *Livret de l'École des chartes 1821-1966* ; Paris : École nationale des chartes, 1966.

Table très complète de 1849 à 1966, comportant la liste des archivistes-paléographes de 1821 à 1866, celle des thèses, avec mention éventuelle de leur localisation. Index auteurs et sujets.

Salle X [026 FRAN I] ; magasin [8-Lc18-80 (9)]

• *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de ... pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe* ; Paris : École nationale des chartes, 1848.

Un résumé d'une dizaine de page pour chaque thèse est publié tous les ans.

[Microfiche 8 L44 12] ; magasin [8-L44-12 (année)] ; Manuscrits occidentaux : [P 50 (année)]

• *Bibliothèque de l'École des chartes*

Tables décennales, puis tables pour 1910-1924, 1925-1939, 1940-1964, 1965-1989

Salle X [054 BEC] ; magasin [8-Lc18-78]

### École nationale des ponts et chaussées

Bibliothèque Lesage – 28, rue des Saints-Pères – 75007 Paris

La bibliothèque de l'ENPC met à la disposition de ses lecteurs 5 000 travaux d'élèves : rapports de stage, mémoires de DEA et de DESS, projets de fin d'études et thèses ENPC (depuis 1995). Parmi les disciplines représentées, on ne trouve pas seulement le génie civil et les sciences dures, disciplines traditionnelles de l'École, mais encore, entre autres, l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

➔ <http://www.enpc.fr/>

### École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

Bibliothèque de la Doua – 17-21, boulevard du 11-Novembre-1918 – 69623

Villeurbanne ; Bibliothèque de Grandclément – 111, rue du 1<sup>er</sup>-Mars-1943 – 69100 Villeurbanne

La bibliothèque propose sur ses deux sites une collection d'environ 3 600 travaux universitaires (thèses, mémoires de recherche, rapports

de stage, projets professionnels, des élèves bibliothécaires ou conservateurs, des DESS en ingénierie documentaire ou en réseaux d'information et documentaire électronique) dont 543 sont accessibles en texte intégral en ligne (travaux de 1995 à nos jours). Les mémoires sont signalés dans le catalogue de la bibliothèque, avec un lien au texte intégral s'il est disponible.

➔ <http://www.enssib.fr/>

### Fondation nationale des sciences politiques

Bibliothèque de sciences politiques - 30, rue Saint-Guillaume - 75007 Paris  
Outre son fonds de thèses d'histoire et d'économie, la bibliothèque conserve les mémoires de DEA et de DESS soutenus à l'IEP.  
Catalogue en ligne.

➔ <http://www.sciences-po.fr/>

### Institut catholique de Paris

Bibliothèque de droit canonique - 22, rue Cassette - 75006 Paris  
Fonds spécialisé en droit canonique, comprenant entre autres 400 mémoires et thèses sur l'histoire des sources et des institutions, le droit des Églises catholiques orientales, les relations entre les cultes et les États. La liste des thèses depuis 1921, celle des DEA et mémoires de licence sont accessibles en ligne.

➔ [http://www.icp.fr/icp/biblio\\_droit\\_canonique.php](http://www.icp.fr/icp/biblio_droit_canonique.php)

### Institut de physique du globe de Paris

Bibliothèque de l'IPGP, Tour 24-14, 2<sup>e</sup> étage - 4, place Jussieu - 75252 Paris  
Les thèses soutenues de 2001 à 2004, signalées dans le *Sudoc*, sont regroupées sur le site de l'IPGP : liste, résumés et certaines thèses en ligne. Les disciplines représentées sont la physique et la chimie de la Terre et des planètes, la géologie, le volcanisme, les tremblements de terre et les matériaux terrestres. Une base de données thèses, sous la rubrique publications de l'IPGP, signale celles qui sont conservées à la bibliothèque de l'Institut depuis 1969.

➔ <http://www.ipgp.jussieu.fr/index2.html>

### Institut national agronomique Paris-Grignon

INA P-G - 16, rue Claude-Bernard - 75005 Paris  
Le service commun de documentation conserve les travaux de recherche, rapports de fin d'études, DAA (Diplôme d'agronomie approfondie), DEA, DESS et thèses réalisés dans le cadre de l'INA P-G. Les disciplines concernées sont l'agriculture, l'agronomie, l'environnement, l'écologie, la pédologie, l'économie sociale et rurale, la gestion, les sciences animales, mais aussi la biologie, la biochimie,

la chimie, l'informatique et les statistiques. Ces travaux sont signalés dans *Doc-Thèses*.

➔ <http://www.inapg.inra.fr/>

Consultable à la BnF :

• *Catalogue des thèses INA-PG*, Bibliothèque centrale ; Paris : Institut national agronomique, 1992, 120 p. | Magasin [4 Q 12570]

### Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)

Bibliothèque interuniversitaire - 2, rue de Lille - 75007 Paris

La bibliothèque conserve 271 thèses de 1998 à nos jours, qui n'apparaissent pas toutes dans le *Sudoc* : une liste est accessible sur le site.

➔ <http://www.inalco.fr/>

### Institut national d'histoire de l'art (INHA)

Institut national d'histoire de l'art - 58, rue de Richelieu - 75002 Paris

Le département de la bibliothèque et de la documentation de l'INHA conserve un fonds de 4 600 thèses françaises et étrangères. Une liste est accessible sur le site.

➔ <http://www.inha.fr/>

Consultable à la BnF :

• *Thèses françaises et étrangères*, Bibliothèque d'art et d'archéologie ; Fondation Jacques Doucet, 1996, 2 vol. | Magasin [4 Q 13301 (1-2)]

### Institut national du patrimoine

Bibliothèque de l'INP (restaurateurs) - 150, avenue du Président-Wilson - 93210 Saint-Denis-La Plaine

Centre de ressources documentaires (conservateurs) - 2, rue Vivienne - 75002 Paris

L'ensemble des recherches conduites par les conservateurs stagiaires et des mémoires des élèves restaurateurs sont recueillis par la bibliothèque de l'INP.

Liste méthodique des travaux de recherche des élèves, et liste des publications de l'INP sur le site Internet.

➔ <http://www.inp.fr/>

Thèses  
& écrits  
académiques  
des  
universités  
étrangères

# Introduction

Ce chapitre ne concerne pas les thèses qui traitent des pays étrangers, mais bien celles qui sont soutenues hors de France. Précisons d'emblée qu'à l'exception des thèses publiées ayant fait l'objet d'acquisition, de certains recueils de thèses étrangères d'Ancien Régime, ainsi que des fonds constitués par les échanges universitaires ou internationaux, la BnF ne conserve pas systématiquement les thèses soutenues à l'étranger.

Le lecteur qui cherche à identifier les dissertations, thèses ou écrits académiques d'autres pays, peut trouver dans les collections de la BnF des répertoires de ces thèses, des catalogues et des bibliographies spécialisées qui les signalent. Il peut recourir aux ressources électroniques mises à sa disposition à la BnF, et en particulier accéder par Internet aux catalogues en ligne des principales bibliothèques nationales et universitaires.

La multiplication des serveurs proposant la mise en ligne des thèses constitue une évolution majeure dans le domaine de la recherche internationale. L'évolution constante de ces technologies nous impose d'orienter le lecteur vers les *Signets de la BnF* consultables sur Internet (<http://signets.bnf.fr/>) et régulièrement mis à jour (cf. page suivante "Pratique").

De même, le présent chapitre ne dispense pas de consulter la *Guide to theses* de Michael Reynolds ni la *World Bibliography of bibliographies* de Theodore Besterman ; il indique seulement les principaux outils bibliographiques à la disposition du lecteur de la BnF, pour les pays d'Europe et d'Amérique. On y verra exposées, par ordre alphabétique de pays et dans l'ordre chronologique inverse, les principales ressources électroniques puis les bibliographies générales imprimées.

**Le lecteur trouvera dans les quatre ouvrages suivants la description complète des bibliographies de thèses étrangères antérieures à 1998, pour l'ensemble du monde :**

- *Guide to reference books*, par Robert Balay, 11<sup>e</sup> éd. ; Chicago ; Londres : American library association, 1996.  
Dans la partie A "General Reference Works", sous la rubrique "Dissertations", sont signalées et décrites les bibliographies de thèses par ordre alphabétique de pays.  
Salles I, S, X et salle de Références de Richelieu [011.02 BALA g] ;  
salle T [002.016 BALA g]
- *Guide to theses and dissertations : an international bibliography of bibliographies*, par Michael M. Reynolds, Phoenix, Ariz. : Oryx press, 1985.  
Cet ouvrage répertorie les bibliographies générales et spécialisées de thèses de tous pays selon un classement thématique. Un index sujets fourni permet de tirer parti de ce guide universel.  
Salles I et X [011.75 REYN g]
- *Walford's Guide to reference material*, par Anthony Chalcraft, Ray Prytherch et Stephen Willis ; 7<sup>e</sup> éd., Londres : Library association publ., 1998, Volume 3 "Generalia".  
La 4<sup>e</sup> partie de ce guide, intitulée "Essays, reprints, theses, reviews", donne une liste des bibliographies de thèses par pays, avec une brève description de chaque ouvrage.  
Salles I et X [011.02 WALF g3] ; salle T [002.016 WALF g3]
- *A World Bibliography of bibliographies and of bibliographical catalogues, calendars, abstracts, digests, indexes, and the like*, par Theodore Besterman ; 4<sup>e</sup> édition, Lausanne : Societas bibliographica, 1965-1966, tome I, col. 55-117 à la rubrique "Academic writings".  
*A World Bibliography of bibliographies 1964-1974 (...): a decennial supplement to Theodore Besterman*, par Alice F. Toomey ; Totowa : Rowman and Littlefield, 1977, volume 1, p. 289-308, rubrique "Dissertations".  
Plus succincte que la précédente, cette bibliographie la complète toutefois utilement en ce qui concerne les thèses anciennes. Classement par généralités, sujets et pays.  
Salle X [011.02 BEST w1 et ws1] ; salle I [011.75 BEST a]

## 🔍 Identification

### Pratique

Les *Signets de la BnF*, qui constituent un répertoire sélectif de sites Internet de référence et d'accès gratuit, régulièrement mis à jour, proposent sous l'entrée **Thèses** une liste des répertoires de thèses étrangères, et des serveurs de texte donnant accès à des thèses étrangères en ligne. Ne sont évoqués ici que les principaux.

➔ <http://signets.bnf.fr/>

Les thèses soutenues en Europe n'ont pas cessé de faire l'objet d'échanges entre bibliothèques, et certaines périodes ainsi que certains pays sont mieux représentés que d'autres dans les fonds de la BnF.

Les conventions d'échange entre universités d'Europe du Nord conclues en 1882 dotent la Bibliothèque nationale d'un exemplaire de chaque thèse soutenue dans 35 universités allemandes, néerlandaises, scandinaves, britanniques et suisses, jusqu'en 1975. À partir de 1980, les thèses ne sont plus rassemblées sous une même cote, mais réparties dans les différentes séries. Le dépôt de ces thèses est cependant loin de représenter l'intégralité des travaux universitaires des pays en question.

Deux outils de recherche, malheureusement incomplets, peuvent aider à identifier une thèse étrangère soutenue entre 1875 et 1951, et conservée à la BnF :

- *Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale*, par Émile Laloy, avec la collaboration de Roman d'Amat ; Paris : Klincksieck, 1884-1925.

Couvre les années 1882 à 1924. Regroupement par universités ou académies, sous leur nom français. Classement par années, formats et facultés. La cote BnF est indiquée, et jusqu'en 1919 tous les titres sont traduits. Aucun index auteurs ni sujets.

Magasin [8 Q 777]

- *Bulletin mensuel des publications étrangères reçues par le Département des imprimés de la Bibliothèque nationale, 1874-1951*, Paris.

Liste alphabétique par nom d'auteur, index auteur. Les thèses ne font pas l'objet d'une rubrique séparée. Classement méthodique à partir de 1911. Indique les cotes BnF.

Salle X [017 IMPR 1 bul] (manquent 1908-1910, 1914-1920 et 1940-1944) ;

magasin [8 Q 303]

L'entrée des thèses étrangères dans les collections de la BnF n'a pas cessé après 1975 : le service des échanges internationaux continue aujourd'hui d'en recevoir au gré des accords passés avec des bibliothèques étrangères. Ces thèses apparaissent dans le catalogue BN-Opale Plus comme des monographies à part entière.

Les catalogues des bibliothèques nationales, que recense le site Internet *Gabriel* (Gateway to Europe's National Libraries : <http://www.bl.uk/gabriel/>), signalent parfois les thèses du pays concerné. Ces catalogues sont librement consultables sur Internet : les pages qui suivent ne les signalent donc pas systématiquement (*cf.* page précédente "Pratique"). On consultera enfin avec profit les bibliographies nationales des différents pays, grâce aux ressources numériques de la BnF, accessibles sur les postes d'accès aux ressources électroniques dans toutes les salles de lecture.

### Pratique

Consultable depuis les postes de ressources électroniques dans toutes les salles de lecture, sous la rubrique **Cédéroms et bases de données > Généralités > Bibliographies nationales**.

## Allemagne

### Thèses contemporaines

- *Online-Katalog der Deutschen Bibliothek Frankfurt am Main*

Le catalogue en ligne de la Deutsche Bibliothek recense plus de 26 000 thèses numérisées. Chercher par *Online Ressourcen* (dans Such-Optionen), activer, puis sélectionner *Hochschulschrift*. Recherche par **auteur, titre, mots du titre, date et sujet**.

➔ <http://www.ddb.de/>

- *Deutsche Nationalbibliographie und Bibliographie der im Ausland erschienenen deutschsprachigen Veröffentlichungen. Reihe H, Hochschulschriften : monatliches Verzeichnis*, Die Deutsche Bibliothek : Deutsche Bücherei Leipzig, Deutsche Bibliothek Frankfurt am Main, Deutsches Musikarchiv Berlin. Frankfurt am Main : Buchhändler-Vereinigung. N° 1, 1972-

Supplément mensuel de la bibliographie nationale allemande consacré aux thèses et écrits académiques : classement méthodique, puis par ordre alphabétique d'auteurs. Un index cumulatif annuel permet une recherche par **titre, auteur** ou **sujet**.

Salle X [HOCH 2] : 1986-1990, [HOCH 3] : 1991- (1996 manquant) ;

magasin [8 Q 7356 (H) (1972-1985)], [4 Q 12026 (1991-)]

### De 1966 à 1980

- *Gesamtverzeichnis deutschsprachiger Hochschulschriften 1966-1980*, par Willy Gorzny ; München : Saur, 1984-1986, 24 vol. Bibliographie rétrospective des thèses germanophones soutenues entre 1966 et 1980. Index cumulatif, auteurs et sujets. Salle X [011.750 943 GVH 1-24]

### De 1884 à 1987

- *Jahresverzeichnis der an den deutschen Universitäten erschienenen Schriften*, par la Staatsbibliothek, Berlin ; Berlin, Leipzig : de Gruyter, 1884-1987. Devient en 1970 *Jahresverzeichnis der Hochschulschriften der DDR, der BRD und Westberlins*. Bibliographie annuelle des publications universitaires allemandes. Classement par université de soutenance, discipline puis nom d'auteur. La cote BnF est indiquée s'il y a lieu. Il s'agit pour la plupart des cotes [THETA] et [THETA G], attribuées aux thèses allemandes entrées à la Bibliothèque par la voie des échanges universitaires. Salle X [011.750 943 HOCH 1] : 1981-1987 ; magasin [8 Q 1259]

### Du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

- *Bio-bibliographisches Verzeichnis von Universitäts- u. Hochschuldrucken : Dissertationen, vom Ausgang des 16. bis Ende des 19. Jahrhunderts*, par Hermann Mundt, 4 vol. , Leipzig : E. Carl Carlsohn, puis München : Verlag Dokumentation, 1934, 1977, et München : Saur, 1985. Bibliographie cumulative par ordre alphabétique d'auteurs. On déplore toutefois l'absence d'index sujets. Salle X [011.750 943 BIOB 1-4] ; magasin [4 Q 2675 (1-4)]

## Autriche

### Thèses contemporaines

- *Österreichische Dissertationsdatenbank*  
Les thèses soutenues ou en cours depuis 1990 sont répertoriées dans cette banque de données. Interrogation possible par mots-clés allemands ou anglais. Un grand nombre de résumés sont également disponibles en anglais. Des thèses datant d'avant 1990 et d'après 1970 sont également cataloguées mais elles ne disposent pas de résumés et pas toujours de mots-clés.  
➔ <http://www.arcs.ac.at/dissdb/welcome>

### De 1985 à 1999

- *Österreichische Bibliographie, Reihe B. Verzeichnis der österreichischen Hochschulschriften : Diplomarbeiten, Dissertationen, Habilitationsschriften*, bearbeitet von der Österreichischen Nationalbibliothek ; herausgegeben

und verlegt vom Hauptverband des österreichischen Buchhandels, 1985-1999 (manquent 1994 à 1996).  
Supplément B de la bibliographie nationale autrichienne, consacré aux thèses et mémoires universitaires. Classement méthodique, puis par noms d'auteur. Index annuel : recherche par **titre, auteur** ou **sujet**.  
Salle X [011.750 943 OSTE] : 1992-1999 ; magasin [8- Q- 2807 (BIS)] : 1985-1991 ; [4 Q 12974] : 1992-  
➔ <http://bibliographie.onb.ac.at/biblio/index.htm>

### De 1966 à 1984

- *Gesamtverzeichnis österreichischer Dissertationen* ; Wien : Notring der wissenschaftlichen Verbände Österreichs, 1967-1989. Classement par université, puis discipline et nom d'auteur. La publication comporte également un index cumulatif paru en 1986 "Systematisches Register : 1966-1975" élaboré par Helmuth Bergmann. | Magasin [8 Q 13045]

## Belgique

### Thèses contemporaines

- Base de données : *Bibliographie de Belgique*  
Recense plus de 2 235 thèses de doctorat soutenues entre 1875 et 1998. L'interrogation a lieu par l'index, au mot **thèse(s)**, ou par l'onglet **Utilitaires** : recherche possible par **titre, auteur, sujet** et "annotation thèse". Langue d'interrogation : français ou flamand.  
🔍 Consultable à partir des postes d'accès aux ressources électroniques.  
➔ La *Bibliographie de Belgique*, en ligne depuis 2003, est régulièrement mise à jour : <http://www.kbr.be/bb/fr/Bbstr1.htm>

### De 1971 à 1984

- *Répertoire des thèses de doctorat = Repertorium van doctorale proefschriften* ; Bruxelles : Ministère des Affaires étrangères, 1972-1985. Chaque fascicule se présente en deux parties : une liste des thèses par nom d'auteur, un index des mots du titre. Magasin [16 Q 2025]

## Canada

- *Portail Thèses Canada*  
Ce portail donne accès au catalogue national canadien *Amicus* en ligne, et aux thèses numérisées à partir de 1998. Service de fourniture de microfiches de thèses depuis 1965. En 2002, plus de 220 000 thèses et mémoires y étaient signalés : 10 000 viennent s'y ajouter annuellement. Cf. *American Doctoral Dissertations*.  
➔ <http://www.collectionscanada.ca/thesescanada/index-f.html>

## Espagne

- *TESEO – Bases de Datos de Tesis Doctorales*

Base de données créée par le Consejo de Universidades (Madrid), recensant plus de 96 500 thèses soutenues au sein des universités espagnoles depuis 1976. Critères d'interrogation : **titre, résumé, date, auteur et directeur, université de soutenance, sujet.**

➔ <http://www.mcu.es/TESEO/teseo.html>

- *Catalogo de publicaciones universitarias espanolas*, 1<sup>re</sup> édition 1985, 376 p. Signale 4 415 publications universitaires, à savoir des actes de colloque, des rapports, des journées d'études, des périodiques et des thèses. Classement méthodique, puis par ordre alphabétique d'auteur. Indique le titre, l'auteur, l'éditeur et l'ISBN. Sans index.

Salle X [011.75 CATA] ; supplément 1985 : magasin [8 Q 18293] ; 1988 : [8 Q 18135]

## États-Unis

### Thèses contemporaines

- *Dissertation Abstracts Database*

UMI (University Microfilms International) propose 1,5 million de références provenant de 1 000 universités nord-américaines et européennes. Le service Pro Quest Digital Dissertations permet la recherche sur les titres et résumés, et la commande de reproductions.

➔ Accessible depuis les postes d'accès aux ressources électroniques (accès restreint aux deux années les plus récentes, sinon payant) :

<http://wwwlib.umi.com/dissertations/search>

- *American doctoral dissertations*, UMI : American doctoral dissertations : compiled for the Association of research libraries ; Ann Arbor, Mich. : University microfilms library services, 1965/1966- De 1965 à nos jours. Classement méthodique, puis par université et ordre alphabétique d'auteur. Index auteurs. Salle X [011.750 973 AMER] : 1992/93-1997/98 ; magasin [4 Q 3633 (bis)] : 1965/66- (lac.5%).

### De 1939 à nos jours

- *Dissertation abstracts*, by Ann Arbor, Mich. : University Microfilms ; scindé en Part A : *The Humanities and social sciences* ; Part B : *Sciences and Engineering* ; Part C : *Worldwide*. 1939- Bibliographie mensuelle. Classement méthodique, puis par nom d'auteur. La partie A est en libre accès en salle X depuis 1939, la partie B depuis 1994 et la partie C à partir de 1976. Cette dernière comprend principalement l'Europe et, au sein de l'Europe, essentiellement la Grande-Bretagne. Salle X [011.750 973 DA] ; magasin [4 Q 3633 (bis)]

### De 1861 à 1972

- *Comprehensive dissertation index 1861-1972*. Author index, by Ann Arbor, Mich. : Xerox university microfilms, 1973, 5 vol. Index auteurs (dont deux suppléments sont conservés en magasin sous la cote [4 Q 7975]) couvrant les 37 volumes cumulatifs conservés en magasin sous la cote [4 Q 7971] (année). Ces volumes constituent un répertoire méthodique. Salle X [011.750 973 CDI 33]

## Grande-Bretagne et Irlande

### Thèses contemporaines

- *Index to theses* en ligne

Ce site constitue un réservoir de notices des thèses soutenues en Grande-Bretagne et en Irlande de 1716 à nos jours. Cette base recense plus de 459 540 thèses et offre 44 000 résumés, principalement pour les thèses entrées après 1970. Recherche par **titre, auteur, mots du résumé, université, année de soutenance et discipline.**

➔ <http://www.theses.com/>

- *Index to theses with abstracts accepted for higher degrees by the universities of Great Britain and Ireland and the Council for National Academic Awards* ; Londres : Aslib, 1950- Fournit les résumés à partir de 1980. Bibliographie annuelle méthodique : liste alphabétique des mots sujets et index auteurs. Salle X [011.750 941 INDE] ; 5 dernières années ; magasin [8 Q 8876] et [8 Q 8776].

### De 1716 à 1950

- *Retrospective index to theses of Great Britain and Ireland, 1716-1950* ; vol. 1, *Social sciences and humanities*, par Roger R. Bilboul, Santa Barbara : ABC-Clio, 1975. Index cumulatif sujet et auteur. Salle X [011.750 941 RETR]

## Italie

### Thèses contemporaines

- *Bibliografia nazionale italiana : tesi di dottorato, nuova serie del Bollettino delle pubblicazioni italiane*.

Depuis 1995. Classement méthodique, puis par ordre alphabétique d'auteur. Index auteurs et sujets.

Salle X [015.45 BNI] (5 dernières années en salle) ; magasin [4 Q 12972 (ter)]

### De 1987 à 1993

- *Bibliografia nazionale italiana : tesi di dottorato, 1987-1993* ; Milano : Editrice bibliografica, 1996.

Thèses déposées à la bibliothèque nationale de Florence entre 1987 et 1993 ; classement alphabétique auteurs et directeurs de thèses.

Magasin [Fol-D4 MON-580]

## Pays-Bas

### Thèses contemporaines

- CD-ROM : *Brinkman's Cumulative Catalogue : Nederlandse Bibliografie* Bibliographie nationale officielle des Pays-Bas. Recense plus de 31 600 thèses déposées à la Koninklijke Bibliotheek depuis 1981. Langue d'interrogation : néerlandais.

 Consultable sur les postes d'accès aux ressources électroniques.

### De 1924 à 1975

- *Bibliotheek der Rijksuniversiteit te Utrecht. Catalogus van academische geschriften in Nederland en Nederlandsch-Indië verschenen gedurende de jaren...* Utrecht : Uitgave van de Nederlandsche Vereeniging van bibliothecarissen. Classement par université, faculté et ordre alphabétique d'auteur. Index auteurs. Magasin [8 THETA UTR 88] : 1924-1933; [8 Q 6875] : 1940-1975 (lacunes dans les années 1960).

### De 1770 à 1880

- *Catalogue d'une collection de thèses publiées dans les Pays-Bas donnée à la Bibliothèque nationale par le service des échanges internationaux au ministère de l'Instruction publique* ; Paris : Klincksieck, 1884-1885. Recense : 1 596 thèses de droit, 209 de théologie, 298 de philosophie, 271 de sciences et 558 de médecine. Classement par ordre alphabétique d'auteur. Indique les cotes BnF. Salle X [017 IMPR 6 the 1-2] ; magasin [8 Q 884]

## Suisse

### Thèses contemporaines

- *RERO DOC* : Réseau Roman (bibliothèques de Suisse occidentale) Base en cours de constitution qui propose en 2005 près de 170 thèses en ligne, en texte intégral, en français et en anglais.

➔ <http://doc.rero.ch/>

### De 1897 à 1961

- *Jahresverzeichnis der schweizerischen Universitäts-Schriften* [puis

*Hochschulschriften*] = *Catalogue des écrits académiques suisses*, Bâle.

Classement par université, faculté puis ordre alphabétique d'auteur. Index auteur. Index sujets et titres à partir de 1926. Indique les cotes BnF.

Magasin [8 Q 6444] (Tables : 1897/98 et 1922/23)

## Localisation

La recherche des thèses étrangères présentes dans les collections de la BnF requiert deux démarches distinctes : une recherche par auteur, titre ou mots du titre dans le catalogue informatisé BN-Opale Plus et, en cas d'échec, le recours éventuel aux cotes magasin indiquées ci-après.

### Pratique

Pour interroger par cote dans le catalogue BN-Opale Plus, cliquer sur **Cotes** dans le menu de gauche, sous la rubrique **Recherches spécifiques**. Puis saisir la cote dans la zone de saisie comme indiqué ci-dessous dans les exemples.

- Cotes [Θ (Thêta)] : dissertations et écrits académiques provenant des échanges (commencés en 1882) avec les universités allemandes, britanniques, belges, autrichiennes, néerlandaises, suisses et scandinaves, de 1875 à 1975. Médecine, droit, lettres, philosophie théologie, sciences.

Exemples : [8 THETA BERL PH] pour "Berlin, Philosophie"

[4 THETA HEID DR] pour "Heidelberg, Droit"

- Cote [THE] : 2 267 volumes de thèses néerlandaises, suisses, allemandes et scandinaves de 1975 à 1980. Fonds clos : elles sont depuis cette date réparties dans les différentes séries.

Exemples : [4 THE AMST] pour "Amsterdam"

[8 THE UPS] pour "Uppsala"

- Cote [Θ g] (Thêta g) : 14 795 thèses dites "de guerre". Écrits académiques allemands soutenus pendant la guerre 1914-1918 et au cours des quelques années suivantes (jusqu'en 1923), et par conséquent reçus tardivement.

Exemples : [8 THETAG BONN MED] pour "Bonn, Médecine"

[8 THETAG FRANK SO] pour "Frankfurt, Sciences sociales"

- [Th Varia] : Thèses de médecine des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles essentiellement (les dernières datent du début du XX<sup>e</sup> siècle) : les principaux pays représentés sont l'Allemagne et les Pays-Bas. On trouve également des thèses suisses, belges, suédoises, anglaises et autrichiennes, un nombre conséquent



de thèses strasbourgeoises et quelques thèses parisiennes. Léopold Delisle estime à 686 le nombre de volumes (in "Introduction", *Catalogue général des Imprimés*).

Classement par ordre alphabétique, soit de nom du candidat soit de thèmes (pathologies, parties du corps, par exemple). Il existe pour les cotes **Th Varia** des microformes qui ont été réorientées dans les salles du Haut-de-Jardin.

Exemples : **[TH VAR-2 (31)]**

**[TH VAR-690]**

• Cotes **[TH PB]** : bien que dévolue aux thèses françaises de médecine de 1798 à 1969, la cote **TH**, à laquelle sont ajoutées les initiales **PB** (Pays-Bas), couvre également 500 thèses de médecine néerlandaises, de la fin du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Exemples : **[8 TH PB-360]**

**[4 TH PB-8]**

# Le dépôt des thèses : une chronologie

Dès 1841, l'échange entre les facultés de France fut réglementé : il serait déposé autant d'exemplaires qu'il y avait d'universités dans la discipline concernée. Un décret de 1882 augmenta encore ce nombre en développant les échanges avec les universités étrangères, sous la responsabilité du "Service des échanges" de la Sorbonne. En 1900, le nombre d'exemplaires à déposer s'élevait à 148. En théorie, la Bibliothèque nationale recevait donc par dépôt toutes les thèses soutenues, puisque celles-ci devaient être imprimées avant soutenance.

La chronologie suivante rend compte de l'évolution des supports et des aléas du dépôt, qui ont causé quelques lacunes notables dans les collections de la BnF. Pour plus ample information, se référer au développement de L.-N. Malclès "Thèses universitaires" in *Manuel de bibliographie* (éd. 1984, p. 101-103). Salles I et X [011.02 MALC m].

- 21 février 1923** Arrêté instaurant le dépôt légal des thèses. Elles apparaissent désormais dans la *Bibliographie de la France*.
- 21 février 1929** Arrêté sur les modalités de dépôt particulières aux thèses de sciences, sous forme d'articles principaux : 95 exemplaires de l'article principal vont aux facultés des sciences de l'Université de Paris, 80 aux facultés des sciences des autres universités.
- 21 juin 1943** Loi maintenant à 7 le nombre d'exemplaires à déposer à la Bibliothèque nationale, 105 étant remis aux facultés : graves difficultés à faire respecter cette loi, compte tenu de la coupure de la France en deux zones (les thèses parviennent difficilement à Paris), des dispenses de soutenance et du grand nombre de thèses uniquement dactylographiées, faute de papier.
- 18 février 1957** Circulaire rendant à nouveau obligatoire l'impression avant soutenance pour toutes les disciplines. La Commission des thèses, sous la tutelle de la Direction des bibliothèques, gère les attributions d'exemplaires.

- 22 mars 1966** Abrogation de l'obligation d'impression avant soutenance pour les thèses de sciences, remplacée par l'obligation de parution de l'article principal de la thèse dans un périodique spécialisé. En sus des 175 exemplaires de cet article principal (cf. Arrêté de 1929), 5 exemplaires seront fournis, dont un au Centre de documentation du CNRS "qui en assurera la reproduction par microcopie".
- 29 juillet 1969** Arrêté imposant la reproduction en offset, à 200 exemplaires à la charge de l'État, de toutes les thèses de doctorat d'État ès lettres et sciences humaines, et portant création de l'Atelier de reproduction de Lille III, qui fonctionne à partir d'avril 1971. Chaque université recense elle-même les thèses soutenues.
- 11 février 1976** Arrêté distinguant thèses de doctorat d'État ès lettres/sciences humaines, pour lesquelles le dépôt à 180 exemplaires est requis, et thèses de doctorat d'État ès sciences/médecine (catégorie comprenant les thèses de 3<sup>e</sup> cycle dans toutes les disciplines), pour lesquelles seuls 4 exemplaires sont requis. C'est pourquoi ces dernières sont peu représentées à la Bibliothèque nationale jusqu'en 1985. Les thèses autres que d'État sont sous-représentées dans le dépôt.
- 25 septembre 1985** Arrêté portant création de l'Atelier de reproduction de Grenoble II pour le microfilmage des thèses de sciences, sciences économiques et de gestion, dont la BnF bénéficie par dépôt. Le microfilmage devient systématique, exception faite des thèses dont la reproduction n'est pas autorisée par le jury. Les thèses de doctorat de médecine sont microfilmées à leur tour à partir de 1991.

# Règles de dépôt et de présentation, méthodologie de la thèse

Les règles de présentation et relatives au dépôt du sujet et de la thèse elle-même sont fournies par le site de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, <http://www.abes.fr>. Dans la rubrique Services (chapitre Thèses), on trouve un *Guide de présentation d'une thèse à l'usage du candidat au doctorat*. Il recommande un modèle de présentation à suivre lors de la rédaction de la thèse (notamment pour la bibliographie et la feuille de style informatique), et informe des procédures concernant le dépôt et l'enregistrement de la thèse soutenue. Toutefois, certains établissements gardent des usages particuliers (se renseigner).

Les quelques ouvrages suivants, disponibles dans le commerce, de même que les brochures distribuées par les universités elles-mêmes, peuvent compléter le guide de l'Abes, notamment sur le plan méthodologique :

- Beaud, Michel. *L'Art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire* ; Paris : La Découverte, 2003.  
Salles B, I, J, K, L, P et X [040 BEAU a] ; magasin [2003-65934]
- Boutillier, Sophie. *Méthodologie de la thèse et du mémoire* ; Levallois-Perret : Studyrama, 2003.  
Magasin [2003-307509]
- Fragnière, Jean-Pierre. *Comment réussir un mémoire* ; Paris : Dunod, 2001.  
Salle X [040 FRAG c] ; magasin [2002-13621]
- Guidère, Matthieu. *Méthodologie de la recherche : guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat* ; Paris : Ellipses, 2003.  
Magasin [2003-235804]
- Hess, Rémi. *Produire son œuvre : le moment de la thèse* ; Paris : Téraèdre, 2003.  
Magasin [2003-203685]
- Maisonneuve, Hervé. *Le Guide du thésard* ; Paris : Éd. scientifiques L&C, Aventis : 2003.  
Magasin [2003-92126]

# Table des matières

Mémento : consulter une thèse contemporaine à la BnF .....	.4
Introduction .....	.6
Mode d'emploi du présent guide .....	.9

## Première partie | Thèses des universités françaises .....11

De 1970 à nos jours .....	.12
👁️ <b>Bref historique</b> .....	.12
👁️ <b>Identification</b> .....	.14
<b>Ressources pluridisciplinaires informatisées</b> .....	.15
• <b>Thèses en préparation</b> .....	.15
Le Fichier central des thèses .....	.15
• <b>Thèses soutenues</b> .....	.16
Le cédérom <i>Doc-thèses</i> .....	.16
Le <i>Sudoc</i> (Système universitaire de documentation) .....	.17
• <b>Thèses en ligne</b> .....	.17
SPARTE .....	.17
TEL : Thèses-en-ligne .....	.18
<i>Cyberthèses</i> , .....	.18
Université de Marne-la-Vallée .....	.18
Université Lyon II .....	.18
<b>Bibliographies générales imprimées</b> .....	.19
• <i>Le Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises 1959-1994</i> .....	.19
• <i>Le Catalogue des thèses reproduites, 1971-2001</i> .....	.20
<b>Bibliographies courantes spécialisées imprimées</b> .....	.21
• <b>Histoire du droit</b> .....	.21
• <b>Littérature</b> .....	.21
• <b>Médecine</b> .....	.21
• <b>Odontologie</b> .....	.22
• <b>Pharmacie</b> .....	.22
• <b>Théologie ou sciences religieuses</b> .....	.22
👁️ <b>Localisation</b> .....	.23
<b>À la BnF</b> .....	.23
<b>Autres établissements de conservation</b> .....	.24
• <b>La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le Service commun de documentation de Paris IV</b> .....	.24
• <b>La Bibliothèque interuniversitaire de médecine</b> .....	.25

<b>De la Révolution à 1970</b> .....	<b>26</b>
🔍 <b>Bref historique</b> .....	<b>26</b>
🔍 <b>Identification</b> .....	<b>27</b>
Ressources pluridisciplinaires informatisées .....	27
Bibliographies générales imprimées .....	27
• <i>Le Catalogue des thèses et écrits académiques, 1885-1958</i> .....	27
• <i>La Bibliographie de la France</i> .....	28
• <i>Le Répertoire des thèses de doctorat ès lettres d'occasion</i> .....	29
Bibliographies spécialisées imprimées .....	29
• Sciences humaines et sociales : droit, histoire, géographie, art, langues, lettres, philosophie, théologie .....	30
Bibliographies rétrospectives .....	30
Bibliographies courantes .....	32
• <b>Sciences</b> .....	<b>33</b>
Bibliographies rétrospectives .....	33
Bibliographies courantes .....	34
• <b>Santé</b> .....	<b>34</b>
Médecine .....	34
Bibliographies rétrospectives .....	34
Bibliographies courantes .....	35
Pharmacie .....	36
Bibliographies rétrospectives .....	36
Bibliographies courantes .....	37
🔍 <b>Localisation</b> .....	<b>38</b>
Collections de thèses .....	38
Cotes de ces collections .....	38
Moyen de demander ces cotes .....	39
Les thèses de licence en droit .....	39
Les doubles .....	39
<b>Sous l'Ancien Régime</b> .....	<b>40</b>
🔍 <b>Bref historique</b> .....	<b>40</b>
La <i>disputatio</i> .....	40
Le cursus scolaire : les disciplines et leurs "thèses" respectives .....	41
Les placards de thèse .....	42
🔍 <b>Identification</b> .....	<b>42</b>
Ouvrages généraux .....	43
Arts libéraux .....	44
Théologie .....	44
Médecine et disciplines scientifiques .....	45
Droit .....	46
🔍 <b>Localisation</b> .....	<b>47</b>
À la BnF .....	47

• Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme .....	33
• Département Droit, économie, politique .....	34
• Département Sciences et techniques .....	34
• Département Littérature et art .....	35
• Réserve des livres rares .....	35
• Département des Manuscrits .....	35
Fonds latin et nouvelles acquisitions latines .....	36
Fonds français et nouvelles acquisitions françaises .....	36
Fonds particuliers .....	36
• Département des Estampes et de la photographie .....	37
• Bibliothèque de l'Arsenal .....	38
Autres fonds .....	38

## Deuxième partie | Thèses et mémoires des grandes écoles et grands établissements français .....59

### Introduction .....

🔍 <b>Thèses en préparation</b> .....	<b>61</b>
<b>THESA</b> .....	61
🔍 <b>Thèses soutenues</b> .....	<b>61</b>
<b>Thèses en ligne</b> .....	61
• <b>CITHER</b> .....	61
• <b>ENA</b> .....	61
• <b>INRA</b> .....	62
• <b>PASTEL</b> .....	62
• <b>Travaux universitaires inédits de science politique</b> .....	62
<b>Thèses imprimées</b> .....	63
• <b>Centre Sèvres</b> .....	63
• <b>CNAM</b> .....	63
• <b>École centrale de Paris</b> .....	63
• <b>École des hautes études en sciences sociales (EHESS)</b> .....	63
• <b>École du Louvre</b> .....	64
• <b>École nationale des chartes</b> .....	64
• <b>École nationale des ponts et chaussées</b> .....	65
• <b>École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)</b> .....	65
• <b>Fondation nationale des sciences politiques</b> .....	66
• <b>Institut catholique de Paris</b> .....	66
• <b>Institut de physique du globe de Paris</b> .....	66
• <b>Institut national agronomique Paris-Grignon</b> .....	66
• <b>Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)</b> .....	67
• <b>Institut national d'histoire de l'art (INHA)</b> .....	67
• <b>Institut national du patrimoine</b> .....	67

Troisième partie   Thèses et écrits académiques des universités étrangères .....	69
Introduction .....	70
🔍 <b>Identification</b> .....	72
Allemagne .....	73
Autriche .....	74
Belgique .....	75
Canada .....	75
Espagne .....	76
États-Unis .....	76
Grande-Bretagne et Irlande .....	77
Italie .....	77
Pays-Bas .....	78
Suisse .....	78
🔍 <b>Localisation</b> .....	79
Annexes .....	83
Le dépôt des thèses : une chronologie .....	84
Règles de dépôt et de présentation, méthodologie de la thèse .....	86
Table des matières .....	87
Index .....	91

# Index

\* Pour les entrées suivies d'un astérisque, recourir d'abord aux outils pluridisciplinaires suivants : le *Sudoc* (p. 17), *Doc-Thèses* (p. 16), le *Catalogue des thèses 1885-1994* (p. 19-20 et 27-28) d'une part, et, d'autre part, pour les thèses en préparation, le Fichier central des thèses (p. 15) en sciences humaines, et *THESA* (p. 61) pour les thèses des grandes écoles. Éventuellement, chercher par sujet dans les bibliographies internationales décrites p. 14 et 71. Puis consulter les chapitres consacrés aux thèses accessibles en ligne par Internet : p. 17-18 et p. 61, ainsi que les *Signets de la BnF* (voir p. 17). Enfin, se reporter aux numéros de pages indiqués dans l'index ci-dessous : ils renvoient aux bibliographies générales ou spécialisées décrites dans ce guide.

**A** Abes (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur) 13 | 17 | 19  
 Allemagne 73-74 | 79-80  
 ANRT (Atelier national de reproduction des thèses) 5 | 6 | 12 | 20 | 24  
 Articles principaux de thèses de sciences 19-20 | 23 | 27-28 | 39 | 84-85  
 Art(s)\* voir *CNAM, INHA, Sorbonne et Sciences humaines* ; 31 (1899-1974) | 44 (Ancien Régime : arts libéraux) | 64 (École du Louvre)  
 Autriche 74-75

**B** Belgique 75 | 79  
 Bibliographie de la France 28-29 | 84  
 BIUM (Bibliothèque interuniversitaire de médecine) 25 | 46 (*Collection des thèses de l'ancienne faculté...*) | 56

**C** Canada 75  
 Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises, 1885-1958 : 27-28 ; 1959-1994 : 19-20.  
 Catalogue des thèses reproduites, 1971-2001 : 20  
 Centre Sèvres 63  
 Chimie\* 18 (TEL) | 34 (1959-1963) | 61 (CITHER) | 62 (PASTEL) | 63 (CNAM)  
 CITHER (Consultation en texte intégral des thèses en réseau) 61  
 CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) 63  
 Cotes (principales cotes BnF) A 5600 : 47 ; D, D2 et D2\* : 48 ; F4 : 39 ; 4 R 489 : 39 ; Th : 38 ; THE : 79 ; Thêta, Thêta G : 79 ; Th France : 49 ; ThM : 24 | 38 ; ThP : 24 | 38 ; Th PB : 80 ; Th Paris : 50 ; ThS : 23-24 | 39 ; ThV : 24 | 38 ; Th Varia : 50 | 79 ; Ti : 38 ; Tk : 38

**D** DEA (Diplôme d'études approfondies), 12 | 16 | 17 | 63 | 65 | 66  
 DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées), 16 | 17 | 17 | 65 | 66  
 Dépôt légal des thèses, 61 | 84  
 Disputatio 40-43  
 Doctorat (histoire du) : de la Révolution à nos jours, 6 | 12-13 | 26 | 84-85 ;  
 avant la Révolution, 40-42 ; grands établissements, 60  
 Doc-Thèses (cédérom) 5 | 16  
 Droit\* 21 | 23 | 30 (1800-1950) ; 31 (1851-1857) ; 32 (1911-1913 ; 1933-1938) ;  
 39 (XIX<sup>e</sup> siècle : licence) ; 46 | 49 | 54 (Ancien Régime)

**E-F** Échanges universitaires 24 | 72-73 | 78 (*Catalogue d'une collection de thèses...*)  
 | 79 | 84

École centrale de Paris 52 | 63  
 École du Louvre 64  
 École nationale des chartes 64  
 École nationale des ponts et chaussées 65  
 École spéciale militaire (Saint-Cyr) 62  
 Économie, gestion 18 (TEL) | 31 (1899-1974) | 61 (THESA) | 62 (PASTEL) |  
 63 (CNAM)  
 EHESS (École des hautes études en sciences sociales) 63  
 ENA (École nationale d'administration) 61  
 ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information  
 et des bibliothèques) 65  
 EPHE (École pratique des hautes études) 23  
 Espagne 76  
 Estampes voir *Placards de thèses*  
 États-Unis 76-77  
 Europe 21 (Euristote)  
 Fichier des thèses de sciences médicales XVII<sup>e</sup> siècle-1959 47  
 Fichier des thèses françaises 1979-1983 19  
 Fichier central des thèses (en ligne) 15  
 Fondation nationale des sciences politiques 66, voir aussi *Sciences politiques*

**G-H** Géographie\* voir *Sciences humaines et IPGP* ; 31 (1899-1974) | 48 (Ancien Régime)  
 Grande-Bretagne 77  
 Haut-de-Jardin (thèses disponibles) 5 | 24 | 80  
 HDR (Habilitation à diriger des recherches) 6 | 12 | 16 | 17  
 Histoire\* voir *Sciences humaines* ; 31 (1899-1974) ; 48 | 51 (Ancien Régime)  
 Hochschulschriften 73-75 | 79

**I** INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) 67  
 INA (Institut national agronomique Paris-Grignon) 66  
 Informatique\* 18 (TEL) | 62 (PASTEL) | 63 (CNAM)  
 INHA (Institut national d'histoire de l'art) 67  
 Inist (Institut de l'information scientifique et technique) 13 | 61  
 INRA P.-G. (Institut national de recherche agronomique) 62  
 Institut catholique de Paris 66  
 Institut national du patrimoine 67  
 IGP (Institut de physique du globe de Paris) 66  
 Irlande du Nord 77  
 Italie 54 (Ancien Régime) | 77-78

**L** Lettres\* 21 | 23 | 29 | 30 (1810-1902) | 31 (1885-1975 ; 1899-1974) | 32 |  
 51 (Ancien Régime) | 63 (EHESS) | 67 (langues orientales)  
 Licence en droit (thèses de) 39  
 Littérature française 31 (1885-1975) ; voir aussi *Lettres*

**M** Manuscrits 51-53 | 55-57 | 64-65  
 Mathématiques\* 18 (TEL) | 33 (1810-1900 ; 1891-1900) | 34 (1959-1963) |  
 50 (Ancien Régime) | 62 (PASTEL)  
 Médecine\* 21-22 | 24 | 25 (BIUM) | 34-36 | 38 | 43 | 45-46 (Ancien Régime) |  
 47 (Fichier des thèses de sciences médicales) | 49-51 (Th-Paris ;  
 Th-Varia) | 54 | 55 (Arsenal) | 56-57 (Ancien Régime : autres fonds)  
 Médecine vétérinaire\* 24 | 38  
 Microfiche M-33000 4 | 23-24

**P-Q** PASTEL (Paristech service de thèses en ligne) 62  
 Pays-Bas 78-80  
 Pharmacie\* 22 (1981-1983) | 24 | 36-38 (1803-1977) | 54 (Ancien Régime)  
 Philosophie\* voir *Lettres* ; sous l'Ancien Régime : 44 | 48 | 50 | 51 | 54  
 Physique\* 18 (TEL) | 33 (1810-1900 ; 1891-1900) | 34 (1959-1963) | 48 |  
 50-51 (Ancien Régime) | 61 (CITHER) | 62 (PASTEL) | 63 (CNAM)  
 Placards de thèses (ou "thèses à images") 42 |  
 43 (Éléments pour une histoire... ; Iconographie des thèses...) | 51-56  
 Présentation d'une thèse (guides) 86  
 Quæstio(nes) questions disputées 40-43

**R** Reproduction (autorisations) 4 | 64 (École nationale des chartes)  
 Rhétorique (Ancien Régime) 40-41 | 43 | 44 (Arts libéraux) |  
 51 (Linguistique et rhétorique)

## S

**Sciences** \* 23 | 33-34 | 39 ; *voir aussi les disciplines concernées*

**Sciences de l'information** \* 18 (TEL) | 65-66 (ENSSIB)

**Sciences de l'ingénieur** \* 18 (TEL) | 34 (1959-1963) | 61 (CITHER) | 62 (PASTEL) | 63 (CNAM, ECP) | 65 (ENPC) | 66 (INA-PG)

**Sciences du vivant** \* 18 (TEL) | 33 (1810-1900, 1891-1900) | 34 (1891-1963) | 49 (Ancien Régime) | 62 (INRA, PASTEL) | 66 (INA-PG)

**Sciences humaines** \* 23 | 30 (1810-1900) | 31 (1810-1880 ; 1899-1974) | 32 | 61 (ENA) | 62 (PASTEL, TUISP) | 63 (EHESS) | 64 (École nationale des chartes) | 66 (Sciences po, Institut catholique de Paris)

**Sciences naturelles** \* *voir Sciences du vivant*

**Sciences politiques** \* 31 (1899-1975) | 61 (ENA) | 62 (TUISP) | 66 (Fondation nationale des sciences politiques)

**Sciences religieuses** \* 22-23 | 30 (1810-1900) | 31 (1810-1880 ; 1899-1974) ; sous l'Ancien Régime : 43-45 | 47-48 | 51 | 52-54 ; 63 (Centre Sèvres) | 66 (Institut catholique de Paris)

**Sorbonne** (BIU et SCD de Paris-IV) 24-25

**SPARTE** (Système de production et d'archivage de thèses électroniques) 17-18

**Sudoc** (catalogue collectif des bibliothèques universitaires) 5 | 6 | 17

**Suisse** 78-79

## T-U

**TEL** (Thèses en ligne) 18

**Théologie** *voir Sciences religieuses*

**THESA** (thèses en préparation dans les grandes écoles) 61

**Thèses d'Ancien Régime** 40-57

**Thèses de grandes écoles** 60-67

**Thèses d'exercice** (médecine) 5 | 24 | 25 (BIUM) | 38

**TUISP** (Travaux universitaires inédits de science politique) 62

**Université** (histoire) 12-13 | 26 | 40-42 | 72 | 84-85